

RAPPORT D'ACTIVITE 2016 ORIENTATIONS 2017

Approuvé par
l'Assemblée Générale
du 22 juin 2017

A retrouver sur la fiche n° 91099
du site internet de l'URIOPSS
www.uriopss-pdl.asso.fr

4, rue Arsène Leloup
BP 98501
44185 NANTES cedex 4

Tél. 02 51 84 50 10 - Fax 02 51 84 50 11
E-Mail : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr
www.uriopss-pdl.asso.fr

Editorial	p.3
La vie associative de l'URIOPSS et de ses parties prenantes	p.4
Les missions et actions de l'URIOPSS	
- Unir et Fédérer	p.15
- Représenter	p.19
- Promouvoir et défendre	p.24
- Veiller et anticiper	p.28
- Informer et former	p.33
- Accompagner l'action et le changement	p.38
- L'URIOPSS prend position	p.42
Conclusions et orientations	p.44
Annexes :	
- Annexe 1 : Composition du conseil d'administration	p.46
- Annexe 2 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2016	p.47
- Annexe 3 : Composition du bureau	p.52
- Annexe 4 : Diagnostic. Texte d'orientations générale	p.53
- Annexe 5 : Organigramme de l'équipe de l'URIOPSS	p.60
- Annexe 6 : Mission « Représenter » - Tableau de suivi des réunions et rencontres	p.61
- Annexe 7 : Partenaires financiers de l'URIOPSS	p.72
- Annexe 8 : Les Démarches de l'URIOPSS – Année 2016	p.73

« Ensemble, une société à réinventer » !



Tel était le thème du Congrès de l'URIOPSS auquel nombre d'entre vous, avez participé en mars 2016 à Montpellier.

Il a débuté par un festival de couleurs en signe d'approbation des scénarios élaborés par le conseil de prospective de l'URIOPSS.

En dépit d'un contexte social de plus en plus difficile, c'est un message d'optimisme qu'ont lancé les participants en plébiscitant le scénario le plus favorable pour l'avenir : celui du rebond démocratique, laissant de côté la tentation du repli identitaire, de la dislocation sociale et de l'inertie stérile.

Choisir l'avenir c'est avant tout s'inscrire dans une démarche collective non pas verticale mais horizontale qui favorise la mobilisation des acteurs eux-mêmes, faire appel à leurs ressources et à leurs talents voire s'appuyer sur leurs craintes et leurs fragilités.

Construire ensemble des propositions, élaborer des positionnements partagés, choisir ensemble parfois de dire NON, c'est s'ouvrir à l'intelligence collective : faire œuvre commune.

Nous sommes-nous déjà saisis en 2016 à l'URIOPSS Pays de La Loire de ce scénario ?

C'est bien entendu à l'assemblée générale d'apprécier la manière avec laquelle nous agissons avec et pour nous adhérents.

Patrick Martin, à qui je rends hommage pour sa présidence, a porté et amplifié cette méthode participative à tous les niveaux.

L'URIOPSS, c'est un conseil d'administration avec des administrateurs engagés et au plus près des réalités humaines et des contraintes de gestion.

L'Uriopss, c'est une équipe de 11 personnes salariées très professionnelle et engagée et que je tiens à saluer dans cette introduction pour le travail accompli avec conviction et compétences ;

Nous faisons ensemble un travail partagé et collectif dans une ambiance conviviale et studieuse.

L'URIOPSS, c'est surtout des échanges multiples avec les adhérents, des réunions et des travaux auprès et pour les institutions.

L'URIOPSS, c'est également les travaux partagés avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire, du monde associatif, des syndicats d'employeurs, des autres unions ou fédérations, des partenaires financiers, des intervenants extérieurs, des autres URIOPSS et l'UNIOPSS.

L'URIOPSS, c'est au final un peu comme une maison commune dont la raison commune est l'accompagnement et le service aux personnes fragiles dans un contexte sociétal affaibli.

Le sens de notre ouvrage commun c'est d'offrir des réponses à ceux qui se sentent comme délaissés, mis au ban de nos sociétés techniciennes, anonymes, où seuls les suffisamment forts paraissent pouvoir s'en sortir.

C'est d'agir de telle sorte que la seule réponse possible face aux fractures multiples, est celle de la solidarité effective dont nous devons en tant qu'associations de solidarité être les premiers artisans sans découragement.

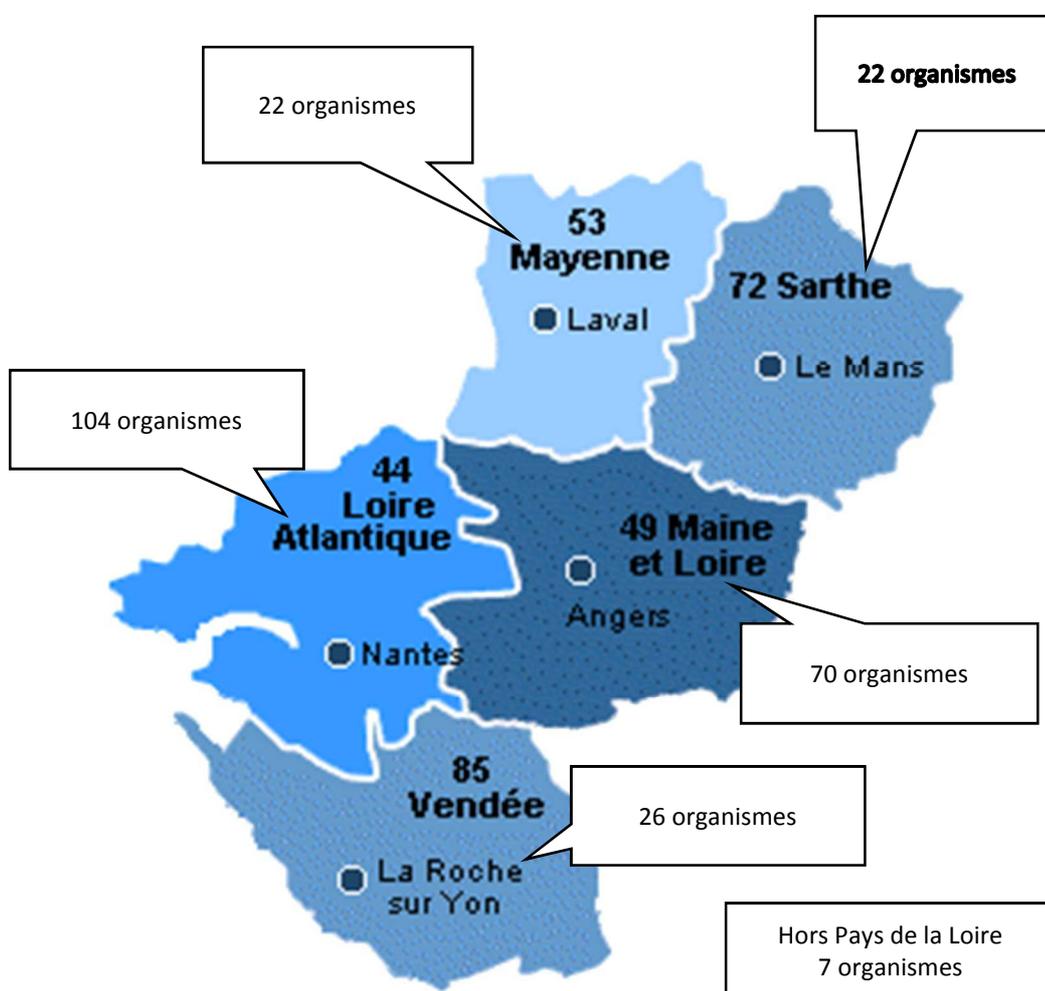
Je vous invite en lisant ce rapport à prendre le prisme du mot « ensemble » et d'y dénicher ce que nous avons modestement « réinventé ».

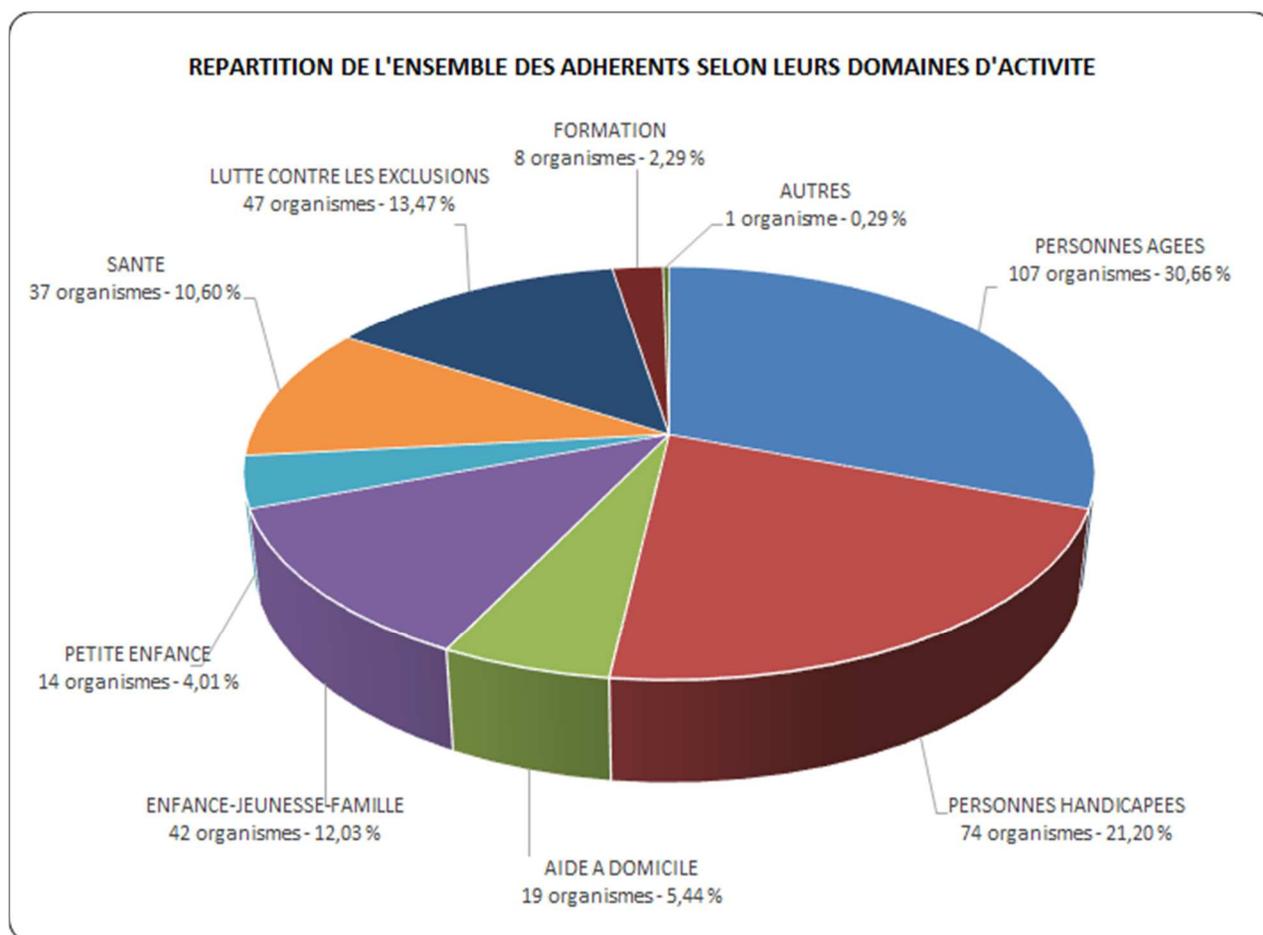
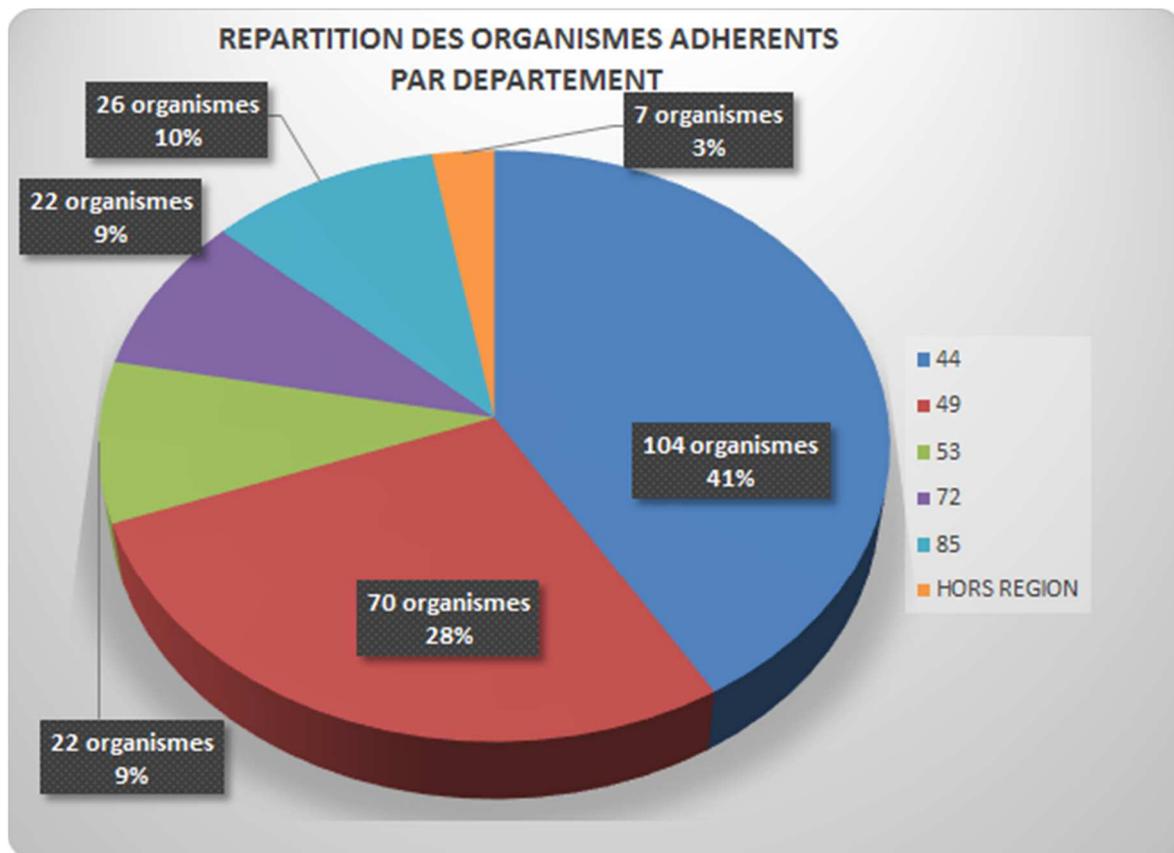
Anne Postic
Directrice URIOPSS

LA VIE ASSOCIATIVE DE L'URIOPSS et DE SES PARTIES PRENANTES

251 organismes
750 à 800 établissements et services

Les adhérents en 2016 :



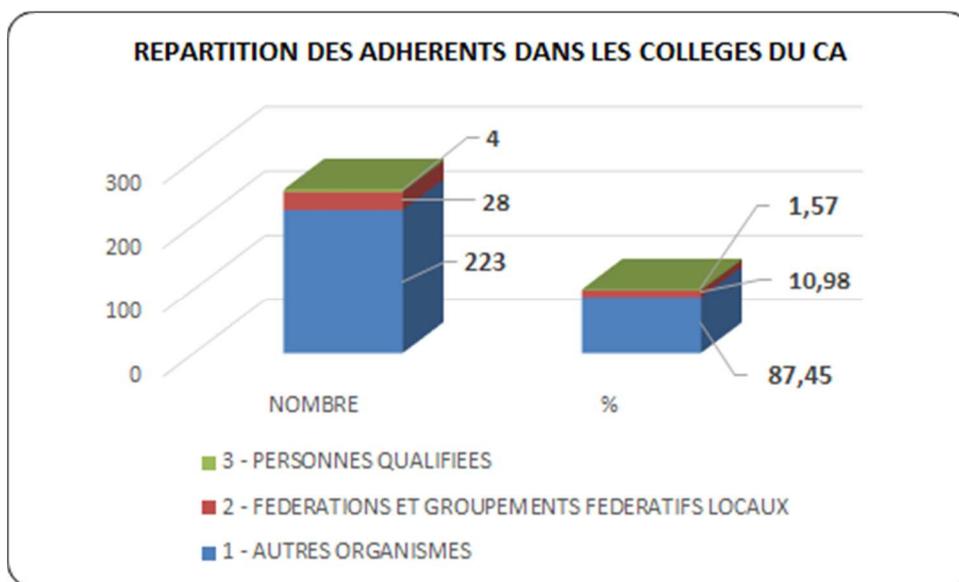


Les administrateurs

Vous trouverez en Annexe 1 – page 47 - la composition du Conseil d'Administration.

Les réunions statutaires

Assemblée Générale



Conseil d'Administration

Un CA de 33 membres
5 réunions par an

Taux de présence au CA :

DATE	PRESENTS	POUVOIRS	PRESENTS/ REPRESENTES	%	EXCUSES	%	TOTAL
25/03/2016	21	8	29	90,625	5	15,625	32
20/05/2016	21	4	25	78,125	7	21,875	32
23/06/2016	21	0	21	63,64	12	36,36	33
23/09/2016	24	3	27	81,82	6	18,18	33
16/12/2016	18	3	21	63,64	12	36,36	33

Le CA était composé de 32 personnes entre janvier 2016 et juin 2016 et complété à 33 personnes à compter de l'AG de juin 2016

Au cours des Conseils d'administration, les thèmes suivants ont été abordés :

1 – Vie institutionnelle, gouvernance et pilotage

1. Vie statutaire

- Préparation de l'AG (convocation, appel à candidature pour les élections, thème et organisation)

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

- Examens des candidatures au CA collège 1 et renouvellement des mandats des personnes qualifiées
 - Election du bureau
 - Travaux des commissions
2. Accueil des nouveaux élus
 3. Présentation par le Président des orientations sur l'organisation du travail en CA et axes de travail
 4. Réflexion sur l'engagement de l'URIOPSS dans les départements et le rôle des délégués territoriaux, animation départementale
 5. Situation financière et budgétaire de l'URIOPSS :
 - Budget prévisionnel
 - Suivi du budget
 - Point sur les financements publics : état des lieux et perspectives
 - Arrêté des comptes en présence de la commissaire aux comptes
 - Présentation
 - Résolution
 6. Point sur les commissions URIOPSS :
 - Mandats
 - Finances
 - Ressources humaines
 - Mise en place de commissions « cotisations » et « subventions »
 7. Point sur la démarche de diagnostic interne/externe
 8. Vie de l'équipe
 9. Adhésions

2. Actualités des politiques

1. Rencontre inter associative et interfédérale Lutte contre les exclusions
2. Point sur les différents rendez-vous et réunions
3. Situation du département du Maine et Loire dans le cadre de l'appel à projets sur la protection de l'enfance
4. Contribution de l'URIOPSS :
 - Schéma économie sociale et solidaire : fiche internet : **Soutenir et accompagner une action sanitaire, sociale et médico-sociale non lucrative, responsable, durable et innovante en région Pays de La Loire** (cf « Promouvoir et défendre », p.26)
 - Valorisation du Bénévolat - fiche internet : **Valorisation du bénévolat de responsabilité dans le secteur de la solidarité** (cf « Promouvoir et défendre », p.26)
5. Démarche interfédérale sur les politiques en faveur des personnes âgées
6. Point sur le collectif ALERTE en région
7. Echanges sur les préoccupations sectorielles et transversales des politiques sociales des administrateurs
8. Positionnement de l'URIOPSS sur les propositions de l'ARS dans le cadre des désignations des représentants aux conseils territoriaux de santé

3. Thème sociétal

1. Plaidoyer sur la thématique de la participation dans les différents secteurs (**le document de synthèse est disponible sur le site internet – Fiche internet n°86729 : http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p671464684020150)**)
2. Echanges sur la thématique de la citoyenneté **Fiche internet n°90542 : http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p2931491902830740)**
 - Texte support de Richard Gaillard
 - Témoignages et Interventions des membres du CA
 - Echanges sur le texte final



PAROLES D'ACTEUR :

Eric DUPREZ Membre du Conseil d'administration de l'URIOPSS

« La citoyenneté est le principe d'un droit universel à la participation politique, à la participation aux affaires de la Cité. Nul n'en est exclu de droit mais beaucoup le sont de fait. Les femmes et les hommes en situation de fragilité ou de vulnérabilité, les personnes en situation de dépendance, de handicap et de précarité sont le plus souvent des citoyen-ne-s isolé-e-s, délaissé-e-s ou qui se sont éloigné-e-s de la chose publique. Que l'URIOPSS des Pays de la Loire, et notamment ses Administrateurs, se soit emparés de cette question, m'apparaît à la fois légitime et nécessaire. Unissant un grand nombre d'associations de la Région, l'URIOPSS est en même temps la voix et le porte-voix de ses adhérents qui la composent et la constituent. Dès lors, la problématique de la citoyenneté, qui traverse les organisations et les établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire, est une préoccupation constante pour passer d'une citoyenneté formelle à l'exercice d'une citoyenneté réelle.

C'est le sens du document synthétique, faisant suite à plusieurs débats au sein du Conseil d'Administration, qui a été rédigé en s'appuyant sur des partages d'expériences concrètes, présentées par des bénévoles ou des professionnels de terrain, et l'affirmation de principes partagés. Pour ma part, ma contribution a consisté à rappeler, ce qui pour moi, sont les fondements de l'égalité et de la citoyenneté au regard de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Et plus précisément, dans le cadre professionnel dans lequel j'exerce, dans l'accompagnement à l'exercice de la citoyenneté d'adultes en situation de déficience intellectuelle ou vivant avec des troubles psychiques. Ces personnes sont à la fois ordinaires et singulières. Elles sont ordinaires parce qu'elles connaissent a priori les besoins de tous et disposent des droits de tous. Elles sont singulières parce qu'elles connaissent des besoins spécifiques à leur situation qui modifient plus ou moins ce qu'elles sont ou ce qu'elles font. Par contre, leurs droits ne sont pas spécifiques mais simplement avec des dispositions particulières ou des conditions particulières pour leur application et leur exercice. Devenir citoyen quand on est en situation de handicap, c'est passer au-delà de ce qu'on est pour être et agir avec les autres dans une communauté d'appartenance et de destin commun.

C'est au sein de l'URIOPSS, dans une démarche solidaire, que je me retrouve pour porter, ensemble, cet idéal fort et le faire vivre concrètement ».



Eric DUPREZ, Directeur général
APAHRC Association des Parents, Amis et Adultes Handicapés de la Région Choletaise

4. Mandats, journées d'études, autres projets

1. Préparation de la Journée de Rentrée
2. Présentation et échanges sur les journées d'études
 - Etre solidaire jusqu'à la fin de vie, une nécessité, quels accompagnements ?
 - Jeunes et phénomènes d'emprise

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

- Mineurs isolés étrangers
- 3. Présentation de travaux de l'équipe par un membre de l'équipe Conseillère Technique (journée fin de vie, la participation en protection de l'enfance, journée Mineurs Isolés étrangers).
- 4. Projets :
 - Prix « La part des autres »
 - Soutien à la gouvernance des associations
 - Qualité / évaluation / risque
 - Dialogue de gestion avec les pouvoirs publics
 - Réflexion sur le travail social et évolution des métiers

5. Actualités du réseau UNIOPSS – URIOPSS

1. Informations
2. Congrès

6. Point sur les Rencontres avec les partenaires institutionnels

1. ARS dans le cadre de la démarche interfédérale
2. Conseil régional pour subvention région
3. Elus du Département 49
4. Elus du département 53
5. Préfet de région (réunion asile)

Bureau

Taux de présence au Bureau :

DATE	PRESENTS	PVOIRS	PRESENTS/ REPRESENTES	%	EXCUSES	% EXUCUSES	TOTAL
15/01/2016	4	1	5	50	3	30	10
26/02/2016	10	0	10	100	0	0	10
22/04/2016	5	0	5	50	5	50	10
23/10/2016	9	0	9	81,82	2	18,18	11
25/11/2016	7	0	7	63,64	4	36,36	11

Le Bureau était composé de 10 administrateurs entre janvier 2016 et juin 2016 puis complété à 11 administrateurs depuis le CA de juin 2016 (cf. Annexe 3 – page 49).

Au cours des Bureaux, les thèmes suivants ont été abordés :

1. Vie institutionnelle et gouvernance

1. Préparation instances statutaires (AG, CA, Conférence des fédérations et adhérents nationaux)
2. Diagnostic interne et externe
3. Point sur le Comité de pilotage du projet stratégique
4. Feuille de route équipe
5. Point sur les commissions, leurs fonctionnements et leurs rôles (commission mandat, modèle économique des associations, commission finances usage interne URIOPSS)
6. Réunions UNIOPSS
7. Mise en place des délégués territoriaux

2. Vie interne

1. Mise en place d'un groupe de travail sur l'usage interne
2. Remplacement Conseillère technique enfance, famille, jeunesse, protection enfance
3. Suivi budgétaire et projections

3. Mandats, journées, autres projets

1. Préparation des journées d'étude
2. Programme d'actions URIOPSS
3. Préparation et bilan de la journée de rentrée

4. Temps de travail Bureau/équipe

1. Echanges sur le diagnostic et ses perspectives

Les commissions de travail

1. Commission modèle économique des associations : 14 mars 2016
2. Commission mandats : 5 janvier 2016
3. Réunion des mandataires : 26 Avril 2016
4. Commission finances URIOPSS : 1 er septembre 2016, 18 octobre 2016, 5 décembre 2016
5. Commission Ressources humaines internes : 14 mars 2016, 5 décembre 2016

Composée de 28 membres
4 réunions

La Conférence Régionale Des Adhérents Nationaux et Groupements Fédératifs en région.

Sur les 100 adhérents nationaux à l'UNIOPSS, 37 sont représentés en région, soit par une délégation politique, soit par une association constituée en région. 16 d'entre eux adhèrent à l'URIOPSS des Pays de la Loire et constituent, avec les 12 groupements fédératifs locaux, la Conférence Régionale des Adhérents Nationaux et Groupements Fédératifs en région. Ils désignent en leur sein 10 administrateurs maximum, qui les représentent au Conseil d'Administration de l'URIOPSS.

Au cours des réunions de la Conférence Régionale des Adhérents Nationaux et groupements fédératifs, les thèmes suivants ont été abordés :

1. Vie institutionnelle et gouvernance

1. Echanges sur un projet de courrier du président de l'URIOPSS aux présidents des membres de la conférence
2. Préparation de l'Assemblée Générale et des élections au CA : désignation des représentants des membres de la conférence au CA
3. Informations UNIOPSS sur les commissions nationales
4. Action politique : préparation d'une plateforme pour les élections présidentielles

2. Mandats, Journées, autres projets

1. Préparation de la journée de Rentrée de l'URIOPSS

2. Retour sur le congrès de l'Uniopss

3. Vie des membres de la conférence et sujet sociétal

1. Présentation partagée des membres (UDAF, APF, URACS)
2. Tour de table et échanges d'informations concernant les différents champs représentés et les préoccupations
3. Débats autour de la thématique sur la participation

Démarche de Diagnostic

Le contexte

En janvier 2015, sur proposition de la direction le Conseil d'administration de l'URIOPSS a validé le lancement d'une démarche de diagnostic d'organisation dans la suite de l'adoption du projet stratégique en 2014.

CE travail a pour finalité de redéfinir son organisation interne afin de l'ajuster au plus près des besoins, attentes et apports de ses adhérents et de manière à poursuivre la mise en œuvre les axes définis dans son projet stratégique.

Les objectifs

Ce travail visait à :

- redéfinir organisation interne afin de l'aligner au plus près des besoins et attentes de ses adhérents
- mettre en œuvre avec efficacité les axes définis dans son projet stratégique.
- déterminer les modalités de cette évolution et définir l'organisation vers laquelle évoluer (logique du "qui pourrait / pourra faire quoi")

La méthode

D'un point de vue méthodologique la démarche a été accompagnée par un consultant à partir :
- de l'écoute des besoins et attentes des adhérents et la perception des partenaires institutionnels ;
- du recueil des constats et l'écoute des préconisations des membres de l'équipe salariée ;
- du recueil des souhaits du bureau de l'URIOPSS.

La méthode s'est voulue participative notamment avec l'équipe de l'URIOPSS

- dans le cadre du diagnostic lui-même,
- échange sur la restitution globale
- consultée sur la note d'orientation générale en réunion d'équipe et avec le bureau
- a émis des propositions à partir d'un questionnaire et de la possibilité d'émettre des scénarios d'organisation interne
- dans la mise en œuvre concrète de l'organisation et des pistes d'actions

Les étapes de la démarche

- en 2015 :
 - réalisation du diagnostic avec panels d'adhérents et équipe salariée URIOPSS
 - 1ère restitution par le consultant des éléments du diagnostic
 - travail en bureau sur les pistes d'organisation
 - restitution à l'équipe du diagnostic

- en 2016
- Travail de priorisation et de cotation d'actions à mettre en œuvre par les instances de l'URIOPSS et l'équipe
- Rédaction et validation d'un texte d'orientation générale avec la détermination de 4 axes principaux et des priorisations d'actions

L'esprit du travail

- évolution et pas révolution
- conduite avec prudence humaine et budgétaire
- démarche participative
- démarche qui sera accompagnée notamment par de la formation (cf décision du CA sur la provision formation)
- **Au cœur de la démarche: les adhérents et les défis à relever**
- démarche continue d'évaluation et d'évolution

Les axes validés

Chaque axe est introduit par un texte dit « d'orientation générale » et prolongé par des choix d'actions cotées par le Bureau et par l'équipe salariée, à inscrire dans une temporalité

- AXE 1 : LES ADHERENTS
 - Accueil, accompagnement, suivi, co construction, etc...
 - Information, communication, etc...
 - Elargissement du réseau
- AXE 2 : « EVALUATION – EVOLUTION » DES ACTIONS LIEES AUX MISSIONS
- AXE 3 : COMPLEMENTARITES AVEC LES PARTENAIRES
 - Spécificités URIOPSS et complémentarités
 - Constructions inter URIOPSS et avec l'UNIOPSS
- AXE 4 : L'ORGANISATION INTERNE
 - Résultante des trois premiers axes
 - Fonction de l'évolution de l'action sociale
 - Fonction des charges de travail
 - Fonction des enjeux de l'information, communication, veille

Les objectifs visés par les orientations retenues visent à optimiser et déployer :

- La relation avec et entre les adhérents
- L'organisation interne via des processus structurants
- Des modes d'animation renouvelés
- La communication
- Nos capacités à travailler avec d'autres
- Notre utilité sociale et notre impact territorial.

Traductions concrètes : chantiers réalisés ou en cours

- Actions sur l'axe 1 : LES ADHERENTS
 - engagement d'un diagnostic de communication interne et externe en vue de définir une stratégie de communication

- procédure d'accueil des nouveaux adhérents et nouveaux directeurs ou présidents
 - visite de nombreux adhérents
 - validation de la démarche nationale de refonte du site internet et de la base de suivi des adhérents (type outil de gestion de relation client) qui permettra un suivi, une visibilité des actions menées avec les adhérents
- Actions sur l'axe 3 : COMPLEMENTARITES AVEC LES PARTENAIRES
 - Actions interfédérales
 - Travail sur les mandats avec les autres fédérations dans le cadre de la nomination aux conférences territoriales de santé
 - Conférences « cycles de rencontres » ou journées d'études avec des réseaux
 -
 - Actions sur l'axe 4 : L'ORGANISATION INTERNE
 - validation d'un nouvel organigramme avec des modifications de temps de travail et des répartitions nouvelles de fonctions
 - engagement d'un diagnostic de communication interne et externe en vue de définir une stratégie de communication
 - Validation d'investissement de matériel informatique
 - démarrage d'un état des lieux ciblé sur les postes administratifs

Document de référence

- le texte **DIAGNOSTIC - TEXTE D'ORIENTATION GENERALE (annexe 4, p 54.)**



L'équipe

- L'organisation interne de l'Uriopss a évolué suite à la démarche du diagnostic même si les marges de manœuvre sont étroites .Un nouvel organigramme (en annexe 5 p.61) a été travaillé. Il vise à rendre plus clair les missions et périmètres de chacune
- Les temps forts de l'équipe
- Travail en séminaire sur les propositions d'améliorations de l'organisation
 - Pour faciliter l'organisation au quotidien
 - Pour clarifier les missions et tâches
 - Pour proposer une organisation cible
- Participation au congrès de l'UNIOPSS de Montpellier « **Ensemble, une société à réinventer !** »
- Départ d'Amandine Rouffiat CT enfance, famille, jeunesse, protection de l'enfance
- Recrutement d'une nouvelle conseillère technique

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

- Travail sur la feuille de route 2017
- Participation à de nombreux colloques, congrès :
 - ✓ « Qualité & Sécurité : quand l'utilisateur devient acteur » Colloque ARS PDL 9/12/2016
 - ✓ « Participation des usagers et Démocratie en Santé » Colloque APF Paris 6/12/2016
 - ✓ Colloque régional de la MIRH (Mission Ressources Humaines) le 4 février 2016 sur Angers.
 - ✓ Colloque de l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) le 30 novembre 2016 sur Angers
 - ✓ Rencontre régionale du FDVA : « Vie associative et numérique : quels impacts à venir », le 2 décembre à Nantes
- Accueil d'une jeune en service civique sur le projet du prix de la solidarité

- Plan de formation interne

La formation professionnelle et continue de l'équipe est primordiale au vu :

- Des métiers d'accompagnement, de conseil, de soutiens exercés auprès des adhérents
- Des contacts permanents avec les administrations publiques et qui nécessitent une actualisation permanente des connaissances législatives et réglementaires

L'assemblée générale sur proposition du CA a voté en 2016 une provision d'un montant de 25000 € en faveur du plan de formation de l'équipe : un travail collectif sur les projets de formation collective interne a été mené en 2017.

La direction de l'URIOPSS a retenu 2 projets de formation collectifs :

- Management de projet
- Formation de formateurs

L'année 2016 a permis de rencontrer les organismes de formation, de le sélectionner et d'affiner le programme avec l'équipe

Par ailleurs deux membres de l'équipe ont engagé une formation sur la durée :

- Anne Postic a obtenu après 9 jours de formation un certificat d'administrateurs et de gouvernance
- Cathy Bellec, conseillère technique en stratégie associative a initié un Master 2 d'administration des entreprises auprès de l'IAE de Nantes

- Revalorisation des rémunérations pour les Conseillères techniques en 2016.

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Mettre en place les formations programmées sur 2017
- ✓ Travailler sur la mise en place du diagnostic
- ✓ Intégrer la nouvelle conseillère technique enfance, famille, jeunesse
- ✓ S'impliquer dans l'organisation du congrès de l'UNIOPSS à Tours en 2018

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

UNIR ET FÉDÉRER

les organismes dans un réseau de solidarité, autour de valeurs et d'une vision partagées, dans une organisation transparente, respectueuse des différences.

UNIR ET
FÉDÉRER

PERSPECTIVES 2016 RAPPEL

- ✓ Poursuivre les rencontres avec les adhérents sur les territoires
- ✓ S'impliquer dans les travaux préparatoires du congrès de l'UNIOPSS.
- ✓ Poursuivre le cycle de conférence en partenariat avec d'autres organisations régionales.
- ✓ Organiser la régionalisation du collectif ALERTE et interpellier en son nom les pouvoirs Publics sur des situations locales spécifiques.

UNIR ET
FÉDÉRER

ILLUSTRATIONS

● L'URIOPSS s'implique dans les réseaux auxquels elle adhère

- ✓ Participation au congrès de l'UNIOPSS – 30-31 mars & 1^{er} avril 2016



Le 32^e Congrès de l'Uniopss, qui a réuni plus de 1 300 participants à Montpellier, a été un temps fort de mobilisation pour les acteurs du monde de la solidarité qui ont participé aux nombreux temps d'échanges et de débats proposés.

Privilégiant une approche prospective avec différents scénarios présentés en ouverture, ce congrès a donné la parole à des experts, sociologues, économistes, philosophes, mais aussi à des acteurs de terrain et des personnes accompagnées.

Retrouvez les synthèses du Congrès 2016 en cliquant sur :
<http://www.congres2016.uniopss.asso.fr/>

✓ **Pour le Mouvement Associatif :**

- Animation **d'une formation « La communication – outils de base »**. Session sur Nantes (03 et 17 octobre) et Angers (05 novembre)

● **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)-Régional**

L'année 2016 a été l'année du renouvellement du dispositif DLA Départemental et DLA Régional. L'URIOPSS Pays de la Loire, étant membre du Mouvement associatif Pays de la Loire, s'est impliqué, avec les têtes de réseaux membres, à l'animation du dispositif avec un enjeu de reconnaissance des compétences des têtes de réseaux à s'inscrire dans la chaîne de l'accompagnement des associations.

L'année 2016 a été marquée par la mise à disposition d'une conseillère technique auprès du Mouvement associatif sur un volume de 20 jours, entre septembre et décembre 2016, pour participer à l'animation du dispositif avec la CRESS Pays de la Loire, chef de file sur le dispositif DLA Régional et assurer la coordination de la démarche auprès des réseaux membres.

Le dispositif DLA Régional a été renouvelé en faveur du Fondes.

● **Organisation et animation du collectif ALERTE en Pays de la Loire**

En 2016 le collectif Alerte a défini ses modalités d'organisation, de communication. Cette année a permis l'élaboration d'une charte qui sera validée début 2017. Elle rappelle les principes et règles de fonctionnement du collectif et notamment ses missions d'observer et d'analyser, d'être force de proposition et d'interpeller. Ces fondements sont la base du bon fonctionnement de ce collectif et de son efficacité dans les missions qu'il s'est données.

En février 2016, le collectif a appuyé la démarche de la coordination des migrants 49 en soutenant et diffusant une invitation à la presse demandant des conditions d'accueil dignes dans le cadre de la Halte de nuit de « Rouchy ». Suite à une rencontre en préfecture, quelques modestes améliorations ont été obtenues. Le collectif restera vigilant sur les conditions du déménagement de cette halte de nuit.

● **Démarche interfédérale (AD-PA, ARCF, FEHAP, ASCVS, FHF, France Alzheimer 49, FNADEPA, FNAQPA, URIOPSS) EHPAD**

Au regard de sujets de préoccupation partagés, les représentants de Fédérations et Unions ont soulevé l'intérêt d'une interpellation simultanée des autorités de financement et de tarification des EHPADs et des conseillers départementaux sur les axes stratégiques de la politique d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées dans la perspective d'un dialogue de qualité.

Déroulé de la rencontre avec l'ARS juin 2016/ Ordre du jour

- 1) Introduction : Présentation des Fédérations, Associations, Unions signataires du courrier qui avait été adressé en octobre 2015 aux Présidents des Conseils Départementaux et à la Directrice Générale de l'ARS Pays de la Loire
- 2) Présentation de sujets de préoccupation partagés par les associations d'usagers et les organismes gestionnaires d'EHPAD autour de :
 - La notion de parcours de la personne, la diversification des réponses, et plus particulièrement les points de rupture potentiels entre le maintien à domicile et l'hébergement ;
 - Une politique d'accompagnement des personnes âgées lisible, articulée et cohérente sur les territoires.
 - Un modèle économique des EHPAD au regard de l'affirmation d'une politique du grand âge partagée tenant compte des politiques territoriales ;
 - La qualité de l'emploi et de vie au travail impactant l'accompagnement des personnes au quotidien et enrichissant la dynamique sociale territoriale ;

3) Identification des pistes d'action au regard des priorités repérées, partagées avec nos partenaires institutionnels et des leviers disponibles

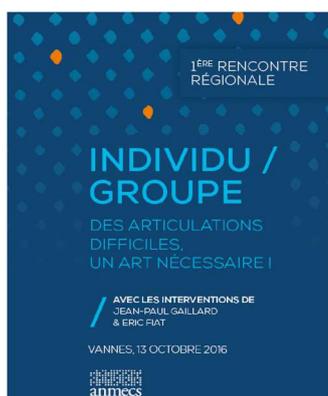
● **De nombreuses commissions animées par l'URIOPSS se sont réunies en 2016**

Commission Inter SSIAD :	1 réunion
Commission Régionale Personnes Agées/Personnes en situation de handicap	1 réunion
Commission Régionale Enfance-Jeunesse-Famille :	
○ Commission Régionale	1 réunion
○ Enfance/Jeunesse/Famille – Structures ressources 44-85	1 réunion
Commission départementale Établissements Personnes Âgées :	
○ EPA 44	2 réunions
○ EPA 49	1 réunion
○ EPA 53	1 réunion
○ EPA 72	0 réunion
○ EPA 85	1 réunion
Commission Régionale Petite Enfance	1 réunion
Commission Communication	4 réunions
Commission transversale 72	2 réunions

Retrouvez les comptes rendus des commissions sur le site internet de l'URIOPSS :

www.uriopss-pdl.asso.fr

● **Journée « individu/groupe : des articulations difficiles, un art nécessaire ! »**



L'Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social (ANMECS) a organisé sa 1ère journée régionale dans l'Ouest, en partenariat avec plusieurs associations et l'URIOPSS Pays de la Loire, le 13 octobre à Vannes. Objectifs de la journée :

- Partager des savoir-faire au plus près des professionnels
- Valoriser l'évolution des pratiques
- Ouvrir des perspectives de travail

Informations ICI : <http://www.anmecs.fr/individu-groupe-a452.html>



Retour de la Commission Médico-Sociale personnes âgées, personnes en situation de handicap en Mars 2016 à St Molf.

L'URIOPSS a souhaité proposer aux participants à cette première commission transversale médico-sociale de faire part de leur ressenti et de leurs propositions de thématiques pour une future commission. Il ressort de ce sondage un taux de satisfaction élevé quant à l'organisation globale de la journée (64% satisfaits et 29% très satisfait), un format de commission répondant aux attentes de 100% des sondés et des suggestions de thématiques suivantes :

- ✓ La vie citoyenne des personnes en situation de handicap
- ✓ Le temps libre des personnes fragilisées
- ✓ Le rapport « Zéro sans solution » et ses conséquences

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Poursuivre la mobilisation du collectif Alerte : Validation de la Charte, interpellation des candidats aux élections législatives, veille sur les axes prioritaires : hébergement, accès aux soins, Migrants dont MIE (MNA)
- ✓ Mobiliser sur les enjeux du déploiement du CPOM dans le secteur Médico-Social
- ✓ Mobiliser pour les élections présidentielles, législatives et sénatoriales
- ✓ Se mobiliser dans le cadre des différents Appels à Projets
- ✓ Organiser la concertation interfédérale dans le cadre de la nomination des représentants au sein des Conférences territoriales de santé
- ✓ Organiser le séminaire annuel des Présidents administrateurs
- ✓ Organiser une matinée d'accueil des nouveaux adhérents, présidents et directeurs

REPRÉSENTER

notre secteur auprès des pouvoirs publics, des partenaires, en contribuant à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales, ainsi qu'à l'évaluation, notamment au sein des instances instituées de démocratie sanitaire et médico-sociale, mais également dans tous les lieux pertinents permettant de défendre la place et les droits des personnes en situation de fragilité.

REPRÉSENTER

PERSPECTIVES 2016 RAPPEL

- ✓ Contribuer aux différents schémas en impliquant le réseau des adhérents :
 - Évaluation du Plan Régional de Santé et élaboration du futur PRS.
 - Diagnostic des schémas gérontologique et handicap de Loire-Atlantique.
 - Élaboration du Plan Local d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées (PLAHLPD).
 - Schéma régional des demandeurs d'asile.
 - Schéma « services aux familles » de Mayenne et de Sarthe.
 - Schéma « enfance – famille » du Maine-et-Loire.
- ✓ Animer le réseau des mandataires de l'URIOPSS.
- ✓ S'impliquer au sein des instances de mise en œuvre des dispositions de la loi Adaptation de la Société au Vieillessement.

REPRÉSENTER

ILLUSTRATIONS

● **L'URIOPSS interpelle suite à la publication de plusieurs appels à projets**

En 2016, suite à la publication de :

- ✓ 5 appels à projet, le 22 juillet 2016, dans le champ de la protection de l'enfance en Mayenne (création d'un dispositif expérimental diversifié pour les mineurs avec une prise en charge

complexe (6-18 ans), mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement en petites structures (6-18 ans), mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement des adolescents (13-18 ans), mise en œuvre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) et création d'un service expérimental d'actions éducatives en milieu ouvert à moyens renforcés (AEMOr)

- ✓ 2 appels à projets relatifs à la totalité des places d'hébergement en protection de l'enfance en Maine et Loire (appels à projets lancés par le Conseil départemental dont un conjointement avec l'Etat (pour des places habilitées PJJ),

L'URIOPSS a adressé plusieurs courriers aux Départements concernés et à l'Etat. Elle dénonce la base juridique de certains de ces appels à projet, destinés à des structures déjà existantes sur les territoires. Elle conduit cette démarche dans un dialogue soutenu avec ses adhérents.

Toutes les informations ci-dessous :

- **Elaboration Schéma Enfance Famille- CD Maine et Loire- 2016**

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p3311455017606896

- **Courriers de l'URIOPSS : appels à projets Protection de l'enfance Maine-et-Loire :**

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p331468587439807

- **Courrier URIOPSS Pays de la Loire : appels à projets Protection de l'enfance Mayenne :**

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p5121473343218157

- **Mise en place des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). Mobilisation UNIOPSS-URIOPSS**

Les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), créés par la loi d'adaptation de la société au vieillissement se mettent progressivement en place sur les territoires.

Un courrier cosigné par le Président de l'Uniopss et le Président de l'Uriopss Pays de la Loire pose acte de candidature au collège des « représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition des organisations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le directeur général de l'agence régionale de santé et le président du conseil départemental » au sein des nouveaux conseils.

Ce courrier a été adressé le jeudi 8 décembre 2016 aux Présidents des cinq Conseils Départementaux du territoire ligérien ainsi qu'à la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé.

Retrouvez les courriers ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p5491481124923350

- **ARS - Mise en place des Conseils Territoriaux de Santé en Pays de la Loire**

Par un courrier en date du 13 octobre 2016, l'ARS a saisi l'URIOPSS, la FEHAP ainsi que la FEGAPEI, afin de procéder à la désignation des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux, en proposant une répartition précise.

Les trois organisations ont fait parvenir à Madame Courrèges un courrier commun faisant part d'un certain nombre d'observations, positionnements et propositions. Chacune des propositions a été acceptée par la directrice de l'ARS tant sur le fond que sur la forme.

Retrouvez les courriers ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p381479216876568

✓ **Actualiser la démarche mandats**

L'URIOPSS a un rôle fondamental de représentation auprès des Pouvoirs Publics aux niveaux local, départemental, régional et national. Une démarche s'est renforcée en remobilisant un groupe de suivi des mandats composé de membres du Conseil d'administration et de l'équipe et l'organisation d'une journée annuelle des mandataires.

La journée annuelle, marquée par l'intervention de Arnaud Vinsonneau et de nombreux témoignages, a été l'occasion d'échanger, de réfléchir avec la centaine de mandataires. Comment en amont et en aval la parole collective se construit et s'exprime ?

Plusieurs pistes s'en sont dégagées :

- *Travailler la question du sens et de la construction de la parole collective dans l'exercice du mandat en organisant une rencontre de mandataires sur un domaine (par ex : la CRSA) au moins une fois par an, (notamment dans l'élaboration du Programme Régional de Santé en 2016-2017), en plus de la rencontre annuelle transversale ;*
- *Ouvrir une base de données alimentée par l'Uriopss Pays de la Loire et ses mandataires et que chacune vienne l'alimenter.*
- *Développer la formation du mandataire – dossier minimum d'un nouveau mandataire notamment en organisant une rencontre avant la date du mandat. Une démarche ponctuelle et factuelle pour un dialogue avec une conseillère technique – points chauds, points en débat et les outils sur lesquels le mandataire peut s'appuyer.*
- *Débattre sur l'articulation avec les délégués territoriaux, représentants du Conseil d'Administration sur des axes politiques et de transversalité de l'URIOPSS.*

● **Les administrateurs, les salariées, les adhérents de l'URIOPSS participent à de très nombreuses réunions, groupes de travail et rencontres institutionnelles : sur 2016, cela représente 402 réunions, rencontres (voir annexe 6, p.61).**

● **Contribution de l'URIOPSS à l'élaboration du Schéma Régional D'Accueil des Demandeurs d'Asile (SRADA)**

L'URIOPSS était présent aux différentes rencontres de la préfecture présentant les travaux d'élaboration du SRADA. Nous avons demandé l'articulation de ce schéma avec les ressources et contraintes des différents territoires (Logement, emploi, accès aux soins, transport, ...) ainsi que la mise en place d'un comité de suivi de ce schéma. Ce comité devrait être mis en place en 2017.

● **Lancement des 4 Schémas départementaux Services aux familles**

L'URIOPSS s'implique fortement dans l'élaboration des schémas « Services aux familles » en Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne et Vendée. Elle poursuit sa participation à la mise en œuvre de celui de Loire-Atlantique. Domaines : petite enfance et soutien à la parentalité. L'Etat pilote ses schémas, en lien avec la CAF et le Conseil départemental.

● **Lancement Schéma « enfance – famille »**

Le conseil départemental de Loire-Atlantique, avec l'appui du cabinet ENEIS, mobilise les partenaires locaux, dont l'URIOPSS, pour élaborer ses priorités d'actions à partir de 2017. L'enjeu est notamment de s'appuyer sur la nouvelle loi de protection de l'enfant du 14 mars 2016.

- **Schéma Gérontologique et Engagement du Département de Loire-Atlantique sur le Handicap**

Contribution de l'URIOPSS aux groupes de travail.

A l'occasion du lancement des travaux du nouveau schéma gérontologique, le Département de Loire-Atlantique a convié l'URIOPSS en sa qualité de partenaire associatif, représentant de ses adhérents, à participer à deux des six ateliers organisés le 22 novembre 2016.

Il s'agissait d'une part de l'atelier 1 intitulé « Anticiper et prévenir la perte d'autonomie » et de l'atelier 6 « Développer et adapter l'information sur le vieillissement et la perte d'autonomie ».

L'URIOPSS avait également pu contribuer à l'atelier relatif aux solutions d'habitat innovantes dans les espaces de contribution ouverts par le Département aux acteurs du territoire.

REPRESENTER



- **Jean-Michel Leray : contribution de l'URIOPSS à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)**

“L'Uriopss a été représentée à la commission spécialisée de la prévention de la CRSA à partir de 2014, c'est à dire à partir de la seconde mandature. C'est son président Monsieur Patrick Martin qui a assuré cette représentation avec beaucoup de conviction, et d'engagement dans les discussions. Son regard averti sur les questions de santé et de société ont apporté des éclairages sur les sujets traités par la commission que ce soit sur la problématique des addictions comme celle de l'autonomie des personnes âgées ou de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Il est à souhaiter que l'uriopss puisse à nouveau tenir toute sa place dans cette commission”

*Jean-Michel LERAY, Président de la commission spécialisée de prévention, CRSA
ARS*

- **Jean-François Krzynaniak : contribution au Groupe Santé Précarité de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA):**

« Depuis 2 ans le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées participe au groupe de travail Santé Précarité de la CRSA. Nous y portons nos préconisations sur l'accueil et l'accompagnement des personnes vieillissantes dans les structures (C.H.R.S, Cada, Maison Relais, pension de Famille). Nous contribuons aussi à l'élaboration du PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins) et du PRS (programme régional de Santé) 2018/2022 où nos interpellations sont prises en compte. »

Jean-François Krzynaniak, représentant CRPA

- **Marie GUIARD : action de l'URIOPSS auprès des départements dans le cadre des appels à projets**

« Les départements du 49 puis celui du 53 ont, suite à l'élaboration de leur nouveau schéma départemental de protection de l'enfance et de la famille, lancé des appels à projets. Rien de plus normal, si les cahiers des charges avaient concerné des créations ou des transformations en lien avec les besoins diagnostiqués dans le cadre des

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

schémas. Cependant dans le cadre d'une interprétation très large et sans doute erronée de la loi HPST et en s'appuyant sur la notion de chef de file que la loi de 2007 leur a conféré, ces départements ont mis en appel à projet des places d'hébergement ou d'accompagnement en milieu ouvert déjà existantes et relevant d'autorisation déjà acquises aux associations locales. Ces façons de faire peuvent nous interroger, elles viennent confirmer le changement de paradigme dans les rapports entre associations du secteur social et médico-social et les pouvoirs publics. Il y a une tentation de nous réduire au statut de prestataires de service et de nous traiter comme les autres entreprises dans une recherche du meilleur rapport qualité prix.

Pour réaffirmer notre utilité sociale et défendre une parole collective, l'action que l'URIOPSS a pu mener pour rappeler le cadre juridique des appels à projet aux CONSEILS DEPARTEMENTAUX 49 et 53 est fondamentale. A l'heure où les pouvoirs publics font la promotion de la mutualisation et de la coopération il est important que les associations ne restent pas isolées mais s'appuient sur une union telle que l'URIOPSS. »

Marie GUIARD, Directrice Générale,
Chanteclair

REPRESENTER

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Poursuivre l'implication dans l'élaboration des schémas :
 - Plan Régional de Santé (PRS)
 - Schéma Autonomie – Conseil départemental 44
 - Schéma Protection de l'Enfance – Conseil Département 44
 - Schéma Autonomie – Conseil départemental 49
- ✓ Réunir les personnes mandataires
- ✓ Mobiliser en inter fédéral sur le Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires (CITS)
- ✓ Poursuivre la mobilisation sur la situation de la protection de l'enfance dans les départements et plus particulièrement dans le Maine et Loire
- ✓ Siéger dans la commission de sélection des Appel à Projet du Conseil départemental 49

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE

le modèle de l'économie sociale et solidaire auprès des acteurs publics et privés et du grand public, son originalité au vu notamment de l'engagement des parties prenantes, bénévoles et salariés, des modes de gouvernance.

PROMOUVOIR
ET DÉFENDRE

PERSPECTIVES 2016 RAPPEL

- ✓ Finaliser l'état des lieux « petite enfance ».
- ✓ Défendre la mobilisation des acteurs de l'ESS au sein de la silver économie.
- ✓ Poursuivre les travaux de la réflexion sur le modèle économique des associations et promouvoir la nécessité des dialogues de gestion.
- ✓ Valoriser les alliances durables entre les associations et les entreprises sur les territoires en organisant le prix « La Part des autres ».
- ✓ Rendre compte des travaux du groupe des présidents sur la thématique du renouvellement des administrateurs.
- ✓ Permettre aux présidents des associations membres de l'URIOPSS de « faire réseau » en réitérant le séminaire des présidents.

PROMOUVOIR
ET DÉFENDRE

ILLUSTRATIONS

● Observatoire de la petite enfance en Pays de la Loire avec la CRESS



La place des acteurs de l'Économie sociale et solidaire dans le secteur de la petite enfance a fait l'objet d'un travail partenarial entre la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire et l'URIOPSS, entre 2014 et 2016. Le document finalisé identifie notamment 10 enjeux-clés pour les acteurs locaux.

- **Contribution de l'URIOPSS :**

- Schéma économie sociale et solidaire : fiche internet : **Soutenir et accompagner une action sanitaire, sociale et médico-sociale non lucrative, responsable, durable et innovante en région Pays de La Loire :**

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p3201476434129435

- Valorisation du Bénévolat - fiche internet : **Valorisation du bénévolat de responsabilité dans le secteur de la solidarité**

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p3211476436847924

- **Conseil Régional des Personnes Accueillies/ Accompagnées (CCRPA) : 4 réunions en 2016 :**

Cette année aura permis de développer le CRPA sur de nouveaux territoires comme la Vendée et la Mayenne où nous avons organisé pour la première fois une plénière.

23/02/2016	Le Mans	55 participants	Quel toit pour les personnes à la rue ? (présentation 115)
30/06/2016	La Roche sur Yon	69 participants	L'isolement on en parle !
27/09/2016	Saint Nazaire	62 participants	L'intimité dans les structures
13/12/2016	Laval	55 participants	Comment vivre ensemble sans conflit dans les structures ?

Cette année, avec des financements de la DRDJSCS, le CRPA a proposé **une formation à la prise de parole en public**. Cette formation a permis de renforcer les compétences de 9 participants.

Notons aussi que le CRPA est représenté dans différentes instances comme le comité de pilotage régional du suivi du plan de lutte contre la pauvreté.

Afin de permettre aux représentantx du CRPA de prendre pleinement leur place dans **les CIL** (Conférence Intercommunale du logement), nous avons organisé une formation avec la DREAL afin qu'ils puissent mieux identifier les missions des CIL et l'enjeu de leurs contributions.

Dans le cadre de l'élaboration du **PRAPS** (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins), l'URIOPSS et le CRPA sont représentés dans le groupe de travail qui contribue à l'élaboration de ce programme.

- **L'URIOPSS prépare le séminaire annuel des administrateurs avec l'appui d'un groupe ressources qui a travaillé sur le renouvellement des équipes des Conseils d'Administration. La journée se déroulera en 2017**

- **L'URIOPSS s'associe à FACE pour organiser le 1^{er} Prix de la Solidarité**



L'URIOPSS s'est associée à la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) Loire Atlantique (<http://www.faceatlantique.fr/>) pour organiser le premier prix régional de la solidarité : **La Part des autres**. Notre objectif commun a été de **récompenser un partenariat entre une association et une entreprise qui aurait donné naissance à une action de solidarité durable. Au cours de la soirée de remise des prix, trois binômes ont été distingués.** Le prix La Part des autres a trouvé sa marque de fabrique par rapport aux autres prix régionaux en sachant récompenser des projets très variés.

Suite à cette première édition qui a rassemblé près de 150 personnes, il a été décidé de reconduire le prix pour une deuxième édition en 2018. Le COFIL a commencé à évoquer les moyens à mettre en œuvre pour valoriser les candidats de l'édition passée et ainsi donner l'envie à d'autres de se mobiliser. L'un des points positifs de cette première édition est également la transformation du contrat de service civique de la personne, engagée en CDD au sein de FACE Loire Atlantique.

Retrouvez toutes les informations ainsi que l'actualité du prix sur le site La Part des autres : <https://www.lapartdesautres.fr/>

PROMOUVOIR
ET DEFENDRE



- **Guy Rosier : formation Prise de Parole dans le cadre du Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA)**

Dans le cadre du CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées), nous avons eu l'opportunité de participer les 15 et 16 novembre 2016 à une formation de prise de parole en public à Angers. Nous y avons appris à capter l'attention du public (par des gestes, la diction, ...), à organiser notre discours (sujet traité, développement du sujet et la conclusion). Cette formation s'est déroulée dans la bonne humeur, ce fût une réussite et cela a été très enrichissant.

Guy Rosier

- **Karine Dupond : démarche Observatoire CRESS :**

Dans un contexte d'inégalités sociales et territoriales pour l'accueil des jeunes, l'URIOPSS a lancé une dynamique régionale, depuis 2013, visant à fédérer et sensibiliser les acteurs de la petite enfance sur le nécessaire investissement social dans la petite enfance.

En 2015, l'Uriopss, adhérent historique de la CRESS, a souhaité poursuivre cet élan, en établissant un état des lieux partagé du secteur de la petite enfance avec et pour les acteurs. Dans ce cadre, l'Uriopss a souhaité que la CRESS vienne en appui et accompagne, par son expertise méthodologique, cette démarche structurante.

Durant l'année 2016, l'URIOPSS et la CRESS, en lien également avec Animation Rurale 44, ont travaillé conjointement à la rédaction d'un document de synthèse des travaux qui détaille :

- L'analyse des enjeux sociétaux des politiques sociales et familiales
- L'analyse des données d'observation quantitative et qualitative
- Le positionnement de l'ESS au regard des enjeux posés

Karine FENIES DUPONT, Responsable de l'Observatoire

CRESS des Pays de la Loire

- **Jean Montfort : groupe atelier créatif**

En mars 2017 s'est déroulé un séminaire administrateurs avec pour thème : DIRIGEANTS BENEVOLES, quelles équipes pour demain ?

Pour parvenir à cette journée, tout un travail de réflexion et de préparation a été nécessaire.

Il a été réalisé par un ATELIER CREATIF composé de 6 dirigeants bénévoles, encadrés par l'URIOPSS qui se sont réunis pendant une année pour réfléchir sur les problématiques qui touchent les administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

J'ai trouvé ce travail très enrichissant, dont j'estime avoir été le premier bénéficiaire et qui a permis en échangeant les expériences et les pratiques d'établir un programme pour ce séminaire qui soit le mieux adapté aux besoins de chacun.

Jean MONFORT, Président, Bethléem

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Organiser le séminaire annuel des administrateurs.
- ✓ Innover pour pérenniser et valoriser le modèle associatif sur le territoire ligérien et faire évoluer le mode de gouvernance des associations et favoriser l'engagement des ligériens
 - Valoriser et essaimer les pratiques associatives sur le renouvellement des conseils d'administration
 - Favoriser l'engagement bénévole des citoyens du territoire avec et pour les acteurs d'un territoire de vie en partenariat avec une ou plusieurs entreprises engagées dans des politiques de RSE
- ✓ Innover pour favoriser et développer des démarches participatives dans tous les secteurs de la solidarité
 - Mettre en place un dispositif d'expérimentation pour penser une dynamique institutionnelle et associative allant vers une participation accrue des personnes accueillies
- ✓ Innover pour favoriser la responsabilité sociale sur les territoires entre les entreprises et les associations
 - Valoriser et assurer le suivi des lauréats de l'édition 2016 du prix « La part des autres » en vue d'initier l'édition 2018 du prix « La part des autres »
- ✓ S'impliquer dans le cadre de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) dans la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

VEILLER ET ANTICIPER

en observant l'évolution des besoins et en proposant des réponses adaptées aux défis à venir.

VEILLER
ET ANTICIPER

PERSPECTIVES 2016

RAPPEL

- ✓ Faciliter les approches décloisonnées et intersectorielles sur :
 - l'accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers (MIE),
 - le thème des « Jeunes en risque de phénomène d'emprise ».
 - Poursuivre les travaux interfédéraux
 - Partager des croisements de regards et d'approches sur des thématiques sociétales (journée « Accompagnement Fin de vie »)
- ✓ Permettre des temps de travail communs entre le secteur des Personnes âgées et le secteur des Personnes en situation de handicap.
- ✓ S'approprier les dispositions et enjeux de la loi de santé.
- ✓ S'impliquer sur la réflexion de la CRSA et l'ARS sur le plan régional de soins palliatifs.
- ✓ S'approprier les enjeux de la nouvelle réglementation sur les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour anticiper les impacts concrets.

VEILLER
ET ANTICIPER

ILLUSTRATIONS

- **Journée « Être solidaire jusqu'à la fin de la vie, une nécessité. Quels accompagnements ? : 21 avril 2016**

«L'accompagnement d'une personne en fin de vie et de son entourage consiste à apporter attention, écoute, réconfort, en prenant en compte les composantes de la souffrance globale (physique, psychologique, sociale et spirituelle). Il peut être mené en lien avec les associations de bénévoles. L'accompagnement de l'entourage peut se poursuivre après le décès, afin d'aider le travail de deuil. »

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

Conférence de consensus Anaes : « Accompagnement de la personne en fin de vie et de ses proches », 01/01/04. [www.anaes.fr]



La question de l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches est au cœur de nombreux enjeux éthiques, juridiques, philosophiques, spirituels,... que la Pastorale de la Santé et l'URIOPSS ont proposé de partager lors de cette journée.

Retrouvez toutes les informations ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p7021455184448471

● « Jeunes en risque de phénomène d'emprise. Repérage et accompagnement » : 10 mai 2016



Ce temps de rencontre et de travail, co-organisé par le réseau régional des MDA (Maisons des Adolescents) et l'URIOPSS des Pays de la Loire, s'inscrit dans un cycle de rencontres sur la question du « vivre ensemble » ; la toile de fond étant les événements dramatiques de janvier et novembre 2015.

Elle a rassemblé environ 200 professionnels du champ de l'éducatif le 10 mai 2016, à Nantes.

Toutes les informations ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p681458294695504

● Journée régionale « Mineurs isolés étrangers, des jeunes à protéger. Regards croisés en Pays de la Loire » construite avec des adhérents et partenaires de l'URIOPSS : 24 mai 2016



Au croisement de l'évolution du cadre légal de la protection de l'enfance et du droit des étrangers, du plan pluriannuel de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion, au croisement d'enjeux humains, géopolitiques, sociaux, économiques,... la question de l'accueil des mineurs isolés étrangers est plus que jamais une question complexe. La journée régionale du 24 mai 2016, à Angers, a rassemblé des professionnels et bénévoles de l'enfance, de l'insertion, de la santé, issus d'associations, d'autorités publiques, autour de la parole de ces mineurs, et celles d'experts (juriste, sociologue, psychologue clinicienne...).

Toutes les informations ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p4161461066721710



Patrick Cottin : Cycle de conférence : MDA :

Suite aux événements tragiques de janvier 2015 les MDA, via l'ANMDA, ont été sollicitées par le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (CIPD-R) pour évoquer la question de l'intensification de la radicalisation chez les adolescents. Engagées depuis cette date, en Pays de la Loire, comme en d'autres régions, les MDA mobilisent leur réseau pour que cette nouvelle "conduite à risque" adolescente soit un objet d'attention pour tous ceux qui rencontrent des adolescents. Le séminaire co-organisé avec l'URIOPSS a permis de gagner en visibilité pour nos deux réseaux respectifs, en proposant un point de rencontre entre des acteurs parfois éloignés, du soin le plus spécialisé au réseau des établissements sociaux et médico-sociaux, en passant par l'animation

Patrick COTTIN, Maison Des Adolescents des Pays de la Loire

- **Journée régionale « Mineurs isolés étrangers, des jeunes à protéger. Regards croisés en Pays de la Loire »**

Georges Picherot :

Dans la journée, la situation épidémiologique, sociale, médicale des Mineurs non accompagnés a été évoquée. Je suis revenu sur l'implication des médecins et des services médicaux dans l'évaluation de la minorité par la pratique radiologique de l'âge osseux. Tout a été dit sur ce sujet avec en particulier une réponse du CCNE (Comité Consultatif National d'Éthique) en ...2006 . Il n'est pas possible (scientifiquement) d'évaluer la minorité par l'évaluation radiologique de l'âge osseux. Ceci a une implication éthique : les médecins ne peuvent ni ne doivent continuer à participer à cette démarche. Le caractère de « Demande sur Réquisition » ne change rien. Les médecins ne sont pas des auxiliaires de justice. Malgré cela et pour des raisons assez obscures il n'a pas été possible en France de retirer de la dernière loi de protection de l'Enfance, le paragraphe concernant la demande d'évaluation de la minorité par âge osseux radiologique.

Ma démarche éthique (médicale) me paraît aussi devoir se compléter par deux remarques sur le programme de cette journée. L'évaluation épidémiologique est toujours spectaculaire et dramatique. Les chiffres passant de 0 à plusieurs centaines impressionnent et sont utilisés pour informer et ... pour désinformer (ce qui n'a rien d'éthique). Les chiffres absolus pour l'ensemble du pays restent des chiffres faibles vis-à-vis de l'ensemble des enfants en situation de protection.

Les mineurs non accompagnés représentent un groupe très identifiable dans une zone limitée comme un département. Leurs problèmes médicaux s'intègrent dans le domaine couvert par le secret professionnel qui peut sous certaines conditions être partagé mais uniquement avec l'accord des mineurs concernés.

Georges PICHEROT, pédiatre et membre du Groupe nantais d'Éthique dans le Domaine de la Santé

Sylvaine Devriendt :

« Participer à l'organisation de cette journée a été une expérience à la fois d'interconnaissances entre structures constituant le COFIL mais aussi de confrontations de perception et de constats différents autour de la question émergente des Mineurs Non Accompagnés, dans la région, et particulièrement dans le département 44.

Construire cette journée dans ce contexte a été un véritable challenge que l'URIOPSS a réussi à relever. La richesse de ces moments d'échanges a démontré le besoin existant de coordination et plateforme d'échanges autour de la situation des MIE dans la région, qui allierait à la fois le secteur associatif, sanitaire et institutionnel (Conseil Départemental et Etat).

La journée du 24 mai 2016 a été très riche d'enseignements tant grâce aux apports des intervenants extérieurs que des présentations des différents Conseils Départementaux hormis celui de Loire-Atlantique dont nous avons déploré l'absence. Cela a mis en lumière les diversités selon les départements dans leur organisation de l'accueil et la prise en charge des mineurs. Les témoignages des Mineurs Non accompagnés ont été relayés par des petits films très bien tournés pour permettre aux personnes directement concernées par la journée de travail d'être présentes. Le fil rouge assuré par le Dr Picherot et les conclusions de l'URIOPSS à cette journée ont garanti l'éthique, dimension importante sur cette question sensible. Une journée à renouveler pour rester en veille et adapter les dispositifs à des besoins toujours plus cruciaux »

Sylvaine Devriendt, Coordinatrice régionale - Médecins du Monde Pays de la Loire

- **Nadine Le Gentil : Journée « Être solidaire jusqu'à la fin de la vie, une nécessité. Quels accompagnements ? : 21 avril 2016**

« Le partenariat entre l'URIOPSS Pays de la Loire et l'église catholique en Loire-Atlantique, une réflexion commune, une belle aventure au bénéfice de l'homme fragile !

L'Eglise en Loire Atlantique à travers le service que nous appelons PASTORALE de LA SANTE porte le souci de tout ce qui concerne la santé de l'homme dans notre société du 21^e siècle, et pour cela a le désir de s'engager avec d'autres acteurs sur tout ce qui touche l'homme sur ce champ de la santé.

C'est avec l'Uriopss Pays de Loire qu'une action de sensibilisation, de réflexion a pu s'engager. Nous avons tous le souhait, dans le cadre que la laïcité nous offre comme vivre ensemble, de penser une journée sur la thématique **DES ACCOMPAGNEMENTS DE FIN DE VIE, pour le 21 avril 2016.**

Depuis plus de 10 ans « la fin de vie » a été l'objet d'un débat législatif. Les politiques dressent le cadre dans lequel « la compassion et la fraternité » peuvent s'exprimer avec justesse à l'intérieur de la pratique médicale au service de nos concitoyens malades ou âgés, hommes et femmes vulnérables.

Tout comme nos amis de l'Uriopss, nous espérons contribuer à l'effort de discernement du «vrai bien», y compris des attentes spirituelles des personnes en fin de vie. On a longtemps fait du terme spiritualité un quasi synonyme du terme religieux : l'homme est un être de pensée, de croyance, qu'il peut ou non décliner en recherche religieuse. La dimension spirituelle, c'est le respect de ce qui exprime la dignité de l'homme, de ce qui le révèle, de ce qui le porte à se dépasser : nous avons un terrain commun de recherche avec l'URIOPSS. Pour l'institution au nom de laquelle je m'exprime, il s'agissait avant tout d'être « chercheur avec » d'autres acteurs de la société - dont nous faisons partie - d'une qualité de prise en compte du soin de l'homme, en l'occurrence pour cette journée sur ce sujet des accompagnements de la fin de vie.

La réflexion commune URIOPSS, Pastorale santé nous a amenés à nous pencher sur la question des solidarités indispensables pour vivre au mieux, ce temps de la fin de vie annoncée, quel que soit les âges de la vie. Nous nous sommes retrouvés en accord sur nombre de valeurs ; les personnes en fin de vie nous convoquent tous à assumer notre propre vulnérabilité de telle sorte que s'établisse un vrai rapport de fraternité. « Le patient, allant vers sa mort, et le bien portant, engagé dans l'art de l'accompagnement, partagent la même humanité, inexorablement marquée par la finitude. Dans cette fraternité se joue un dialogue d'une étonnante richesse » Monseigneur d'Ornellas – Archevêque de Rennes – président d'un groupe de travail sur ce thème, à la CEF (conférence des évêques de France).

Cette journée d'étude, grâce aux interventions croisées de professionnels ou d'aidants nous a permis de repartir éclairés, convaincus plus que jamais de la nécessité de vivre ce temps de la fin de vie bien accompagnés, en remettant l'homme au centre de nos priorités, que ce soit celles de la société civile ou des religions – dans le respect de la demande de l'homme. »



Nadine Le Gentil – Déléguée épiscopale pastorale santé

VEILLER
ET ANTICIPER

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Organiser une journée sur la question de l'évolution du travail social
- ✓ Dans le cadre de la convention avec la DRJCSCS :
 - Conduire une étude régionale sur le parcours des jeunes vulnérables 18 / 25 ans sortant de l'ASE
 - Capitaliser les innovations inter associatives et inter sectorielles du suivi du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- ✓ Réaliser un état des lieux et accompagnement aux dynamiques territoriales pour les EHPAD dans le cadre des nouvelles réglementations applicables au secteur (CPOM, tarification)
- ✓ Innover pour favoriser et développer des démarches participatives dans tous les secteurs de la solidarité
 - Organiser une journée institutionnelle pour sensibiliser les associations de solidarité sur leur responsabilité en matière d'accès aux droits des personnes accompagnées

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

INFORMER ET FORMER

les adhérents pour leur permettre de disposer des outils nécessaires à une intervention socialement et économiquement efficace.

INFORMER ET FORMER

PERSPECTIVES 2016 RAPPEL

- ✓ Favoriser l'inter connaissance des adhérents par le biais des éditos dans la Newsletter et d'une rubrique supplémentaire.
- ✓ Favoriser la mutualisation des services formations des URIOPSS pour mieux répondre aux besoins des adhérents.
- ✓ Permettre aux personnes nouvellement mandatées au sein des Commissions Intercommunales du Logement (CIL) d'exercer leur mandat par une formation.
- ✓ Consolider l'appropriation des réformes à venir par l'organisation de sessions d'information (loi de santé/Adaptation de la société au vieillissement/Protection de l'enfance/Actualités ...).

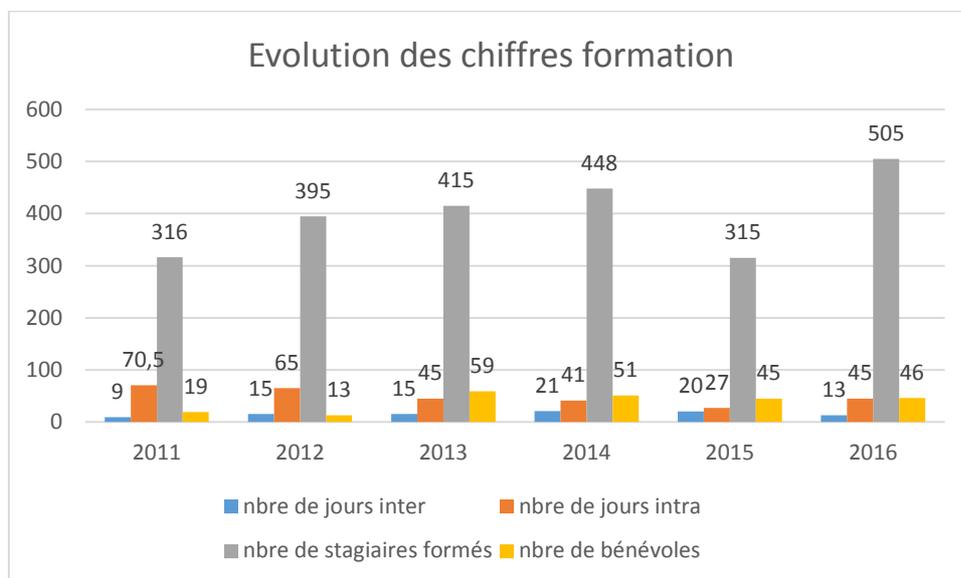
INFORMER ET FORMER

ILLUSTRATIONS

● Bilan chiffré et qualitatif de la formation

BILAN DES FORMATIONS 2016

- 58 jours de formation réalisés (13 jours en inter et 45 jours en intra).
- 505 stagiaires formés, dont 46 bénévoles.



L'évolution globale de l'activité formation est assez significative par rapport à 2015 : 11 jours de formations supplémentaires ont été réalisés et 190 stagiaires supplémentaires en ont bénéficié

Sur les 58 jours de formations réalisés, 29 l'ont été par des consultants partenaires, et 29 par des salariés de l'URIOPSS, permanents ou formateurs occasionnels

Nos principales thématiques d'intervention concernent la gestion/comptabilité/tarifification, le droit social, les stratégies associatives ou les pratiques professionnelles

- **Sensibiliser et former à la réforme de la protection de l'enfant**

Au travail depuis 2013, la loi réformant la protection de l'enfant du 14 mars 2016 est mise en œuvre par le biais de plusieurs décrets. L'URIOPSS est intervenu à plusieurs reprises auprès d'adhérents afin de former et échanger professionnels et bénévoles sur ces évolutions.

- **Travail inter URIOPSS sur la formation et démarche qualité**

Le travail engagé avec le réseau en 2015 sur la démarché qualité imposée aux organismes de formation par la loi du 5 mars 2014 portant réforme de la formation professionnelle continue et du décret du 30 juin 2015, s'est poursuivi largement en 2016. Le projet de labellisation OPQF a été abandonné, notre URIOPSS ne répondant pas aux critères imposés notamment en termes de chiffre d'affaire. L'URIOPSS Pays de la Loire s'est donc engagée dans une démarche qualité interne qui devrait aboutir sur une inscription sur DATA DOCK, base de données unique pour simplifier le référencement des organismes de formation, dans le courant de l'année 2017.

- **La Journée de rentrée du 11 octobre 2016 « les départements à la croisée des acteurs de l'action sociale »**



Le 11 octobre se déroulait la journée de rentrée sur le thème «les départements à la croisée des acteurs de l'action sociale» et a réuni une centaine de participants

Parce que dans une société mondialisée, où les inégalités, la précarité, la pauvreté croissent et s'enquistent, où les déséquilibres instaurés envoient nos sociétés vers des fractures majeures en matière économique, sociale et du « vivre ensemble », nous sommes tous, pouvoirs publics, personnes accueillies et accompagnées, associations, fédérations et unions, engagés dans le principe de solidarité à préserver et à renforcer.

La préparation de la journée a été marquée par la mise en place d'une démarche participative avec la mise en place de groupes ressources sur les secteurs d'activité majeurs avec les adhérents.

Toutes les informations ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p481463476298168

- **Actualiser les connaissances : Sensibiliser les adhérents sur les nouveaux enjeux pour le dialogue social suite à la Loi Travail : 15 décembre 2016**

55 personnes se sont retrouvées à Angers le 15 décembre 2016 autour des nouvelles obligations en matière de négociation collective. Cette matinée organisée en partenariat avec Maître Marie-Laure QUIVAUX - CAPSTAN Avocats, a été l'occasion, d'aborder : les acteurs de la négociation, les nouvelles règles de conclusion des accords collectifs, les domaines de la négociation collective (durée du travail, sécurisation des forfaits jours,...) et le fonctionnement des IRP (Instances représentatives du personnel).

- **Journées d'étude : tableau des thèmes et nombre de participants**

Thème	Département	Date	Nbre de participants
Actualité en droit social et ressources humaines : le point sur ce qui change	44	22 janvier 2016	22
	49	25 janvier 2016	31
	49	21 janvier 2016	13
	53	28 janvier 2016	13
	72	28 janvier 2016	11
	85	26 janvier 2016	13
Etre solidaire jusqu'à la fin de la vie, une nécessité. Quels accompagnements ? (co-organisé avec la Pastorale)	44	21 avril 2016	79
Mineurs isolés étrangers, des jeunes à protéger. Regards croisés en Pays de la Loire	49	24 mai 2016	101
Actualité en droit social et ressources humaines : le point sur ce qui change	44	28 juin 2016	33
	49	1er juillet 2016	30
	49	5 juillet 2016	19
	53	7 juillet 2016	14
	72	7 juillet 2016	16
	85	8 juillet 2016	16

Préparation des budgets 2016	49	20 septembre 2016	39
Loi travail : De nouveaux enjeux pour le dialogue social et les relations collectives	49	15 décembre 2016	55
CONFERENCES-RENCONTRES :			
<ul style="list-style-type: none"> • Journée de Rentrée : Les Départements à la croisée des acteurs de l'action sociale 	44	11 octobre 2016	134
<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en risque de phénomène d'emprise (co-organisé avec le réseau régional des Maisons des Adolescents) 	44	10 mai 2016	214

- **Rencontres associatives – Ordre des experts comptables région Pays de Loire : 17 novembre 2016**

Animation d'un atelier «Ressources humaines et actualités sociales» sur le service civique et la pénibilité au travail (entretien professionnel et entretien d'évaluation) auquel une centaine de personnes ont pu participer, ainsi que participation à la Conférence sur «Les relations avec les collectivités territoriales».

Retrouvez les informations ICI :

<http://www.paysdeloire.experts-comptables.fr/rencontres-associatives2>



- **Sandrine Anger : Sauvegarde 53-72 : cycle de formation**

«Ayant évolué depuis plusieurs années, le poste de secrétaire nécessite aujourd'hui un savoir-faire à la fois pointu et polyvalent. C'est dans ce contexte que l'Association SAUVEGARDE MAYENNE SARTHE a décidé de mettre en place un cursus de formation interne professionnalisant à l'attention de l'ensemble de son personnel administratif. Après diffusion d'un cahier des charges, l'URIOPSS a été le prestataire retenu pour animer ces modules de formation :

- ✓ 7 modules de formation (Gestion de projets pour les assistantes de Direction, communication professionnelle efficace, cadre réglementaire du champ de la protection de l'enfance, gestion du temps et des priorités, gérer le stress et prévenir de l'usure professionnelle, les écrits professionnels et le secret professionnel).
- ✓ 40 salarié(e)s formé(e)s réparti(e)s en 3 groupes
- ✓ 40 jours environ de formation dispensés par l'URIOPSS sur 2 années (2016-2017)

Ce parcours de formation, qui s'achèvera en fin d'année 2017, a recueilli de la part des stagiaires une grande satisfaction, tant sur le contenu des formations que sur les outils pédagogiques utilisés. En plus d'avoir participé à la transversalité associative et aux échanges de bonnes pratiques professionnelles, ce parcours constituera pour certain(e)s stagiaires le point de départ d'une recherche de qualification professionnelle complémentaire.

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

Merci donc à l'URIOPSS pour avoir largement contribué à la mise en œuvre de ce projet, pour avoir su comprendre nos attentes et pour s'être adaptée à nos besoins. »

Sandrine ANGEL, Directrice des Ressources Humaines
Association SAUVEGARDE MAYENNE SARTHE

- **Sylvain Dumont Lemarié : Journée de rentrée**

« la journée de rentrée de l'URIOPSS le 11 octobre dernier, s'est révélée pour moi-même et mes collaborateurs, comme un rendez-vous non seulement avec les autres adhérents, mais aussi avec l'actualité et le contexte du secteur. Les conférences et les ateliers m'ont permis d'approfondir ma représentation des relations qui œuvrent entre la force publique et les opérateurs associatifs. Les logiques respectives sont à apprécier à l'heure où s'entrechoquent si fragilement les équilibres financiers et structurels de chacun. Cette journée par la qualité des intervenants et de leurs propos, ont alimenté cette réflexion ».

Sylvain DUMONT LEMARIÉ, Directeur Enfance Famille
Montjoie

INFORMER
ET FORMER

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Mettre en place des formations et Sensibilisation CPOM EPRD
- ✓ Informer sur les réformes à l'œuvre dans le champ du handicap : Serafin PH et Réponse Accompagnée pour tous
- ✓ Mettre en œuvre la démarche qualité interne du service formation
- ✓ Organiser la journée de rentrée 2017 « Accès aux droits : réalités et enjeux - Quelles réponses ?
- ✓ Proposer de nouvelles formations au catalogue URIOPSS :
 - Actualiser ses techniques de paie
 - L'alimentation au service du « prendre soin » et de la bientraitance
 - Les Instances Représentatives du Personnel (IRP)

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

ACCOMPAGNER L'ACTION ET LE CHANGEMENT
dans une optique d'amélioration de la qualité et de recherche de solutions innovantes pertinentes, qui permettent un accompagnement des personnes adapté et digne.

ACCOMPAGNER
L'ACTION ET
LE CHANGEMENT

PERSPECTIVES 2016
RAPPEL

- ✓ Favoriser le soutien à la gouvernance par la poursuite des scénarios de co-développement.
- ✓ Sensibiliser les adhérents à l'impact de la réforme de la formation professionnelle continue sur le management.
- ✓ Accompagner la mise en œuvre des démarches des pratiques participatives en protection de l'enfance.
- ✓ Rencontrer les Conseils départementaux demandeurs de réflexion sur démarches participatives.
- ✓ Rédiger un rapport et organiser une journée de mobilisation sur la démarche participative en dispositif ITEP.

ACCOMPAGNER
L'ACTION ET
LE CHANGEMENT

ILLUSTRATIONS

- **Déployer l'agrément de l'UNIOPSS sur le service civique en région**

De par les valeurs de solidarité et de citoyenneté qu'elle défend depuis toujours, l'UNIOPSS a souhaité s'engager dans le Service Civique et participer ainsi au renforcement de la cohésion sociale à travers le développement de l'engagement des jeunes.

Depuis le 2 septembre 2015, l'UNIOPSS est agréée pour accueillir et mettre à disposition des volontaires en Service Civique auprès de son réseau (URIOPSS, Adhérents nationaux et leurs adhérents respectifs).

Depuis septembre 2016, votre URIOPSS est chargée d'animer ce dispositif en Pays de la Loire et vous accompagne dans le recrutement et le suivi des jeunes volontaires. La formation civique et citoyenne obligatoire, à destination des jeunes, a été animée par l'URIOPSS le 6 décembre 2016 et a réuni 11 volontaires.

● Accompagnements réalisés

95 journées d'accompagnements ont été réalisées en 2016, 67 par les salariés de l'URIOPSS et 28 par des consultants partenaires extérieurs

Parmi ces accompagnements réalisés, on peut citer

- 6 accompagnements au recrutement : cadres de direction et de chargés de projet.
- Accompagnements à la révision ou à la réalisation de projets associatifs, projets d'établissements, projets de service
- Accompagnement à la communication
- Accompagnement au CPOM
- Animation de séminaires, débats
- Accompagnement juridique
- Coaching individuel ou collectif

ACCOMPAGNER
L'ACTION ET
LE CHANGEMENT



● Amélie Leclair : accompagnement au projet de fusion, communication,... perspective projet associatif 2017

« L'association BEAUSEJOUR a sollicité l'Uriopss des Pays de la Loire dans le cadre d'un projet de rapprochement d'associations :

Une association gérant deux EHPAD et une association gérant une activité de micro-crèche.

C'est au cours des rencontres préparatoires avec les conseillères techniques que les idées, les suggestions émises par l'équipe de Direction se sont structurées, sans en perdre le sens premier.

La collaboration de l'Uriopss avec Animation Rurale 44 a même permis d'aller plus loin dans les questions liées à la petite enfance et son animation.

Le projet global s'achève sur le renouveau du projet associatif de « Maison des Ages et des Cultures »: 18 mois de collaboration sous le signe de la confiance, le professionnalisme et toujours dans la bonne humeur!

Merci à toutes et à tous »

Amélie LECLAIR, Directrice association
Maison des Ages et des Cultures

● Guillaume Briend : Association Tréméac - accompagnement

« Accompagner l'action et le changement dans une institution éducative de protection de l'enfance en mettant au travail le rôle et la posture des cadres intermédiaires qui accompagnent les salariés »

C'est le choix fait par la direction de l'établissement. L'objectif étant d'apporter un soutien au cadre comme aux autres salariés en sollicitant à l'extérieur de l'institution des ressources et des compétences sur de la méthodologie de projet. Ce soutien doit permettre à l'institution de relever le défi autour de plusieurs enjeux :

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2016

- De culture professionnelle,
- De conduite de projet d'établissement,
- De « management »,
- De ce qui fait institution,
- De ce qui fait autorité. »

Guillaume BRIEND, Directeur
Centre éducatif TREMEAC

- **Annie Delalande directrice de l'Association Soins Santé : recrutement**

« Contexte : nous avons constaté un besoin d'accompagner dans l'écriture de nouveaux projets les infirmières de l'association.

Nouveau poste recrutement unique avec une reconversion difficile. L'équipe de direction a préféré confier cette mission non habituelle à une expert et à l'uriopss qui connaît le monde associatif et la transversalité.

Une première rencontre avec Séverine nous a aidé à recadrer la mission du poste et à travailler sur un profil et des compétences.

Au cours de cette mission de l'uriopss, nous nous sommes senti en confiance, nous avons été associé tout au long de la démarche mais en n'ayant pas les contraintes d'un tel recrutement.

L'uriopss a été un facilitateur.

Nous avons participé à la phase finale et vu en entretien 3 personnes.

La personne recrutée a tout à fait convenu, elle adhère aux valeurs de notre association et nous apporte une plus-value importante.

Sans la compétence de l'URIOPSS, nous aurions pu passer à côté de cette personne.

C'est un métier de sélectionner sur CV, voir une quinzaine de personnes et de n'en retenir que 3 ou 4.

Bravo pour cet excellent travail »

Annie DELALANDE, Directrice
SOINS SANTE

- **Voyage d'étude à Barcelone**

La Commission Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap de l'Uriopss s'est rendue à Barcelone les 26 et 27 mai 2016.

Ces deux journées d'étude visaient à analyser, comparer les politiques publiques et à découvrir des initiatives associatives, citoyennes, régionales et locales en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, dans un contexte de crise économique. Anne-Cécile FOURRAGE, Conseillère Technique PA/PH a participé à ce déplacement.

Plusieurs visites d'établissements et de services, des rencontres avec les associations ainsi qu'avec les acteurs locaux de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées, ont permis aux participants d'échanger sur les politiques publiques et les initiatives citoyennes, associatives impulsées à Barcelone (logement, santé, vie sociale, accompagnement et soin à domicile, habitat collectif/intermédiaire, participation des usagers...).

Anne-Cécile FOURRAGE, Conseillère technique Politiques médico-sociales
URIOPSS Pays de la Loire

• Dispositif ITEP

L'Uriopss, représentée par Caroline Selva, conseillère technique Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, a participé à la Journée interrégionale AIRe le 18 novembre 2016 à Nantes.

Cet événement a été l'occasion de présenter le rapport intitulé « Comment assurer la représentation des familles dans les instances de participation dans le Dispositif ITEP ? » en Pays de la Loire. Ce rapport a été réalisé par l'Uriopss Pays-de-la-Loire et le cabinet Ipso Facto.

Depuis 2013, la CNSA et la DGCS pilotent au niveau national l'expérimentation d'un fonctionnement en «Dispositif ITEP» dans 6 régions, parmi lesquelles les Pays-de-la-Loire, et depuis 2015, la région Bretagne. Dans le cadre de la seconde phase de l'expérimentation, la CNSA et la DGCS ont sollicité l'ARS Pays-de-la-Loire pour piloter une étude sur la participation des familles dans les instances législatives et réglementaires mises en place progressivement depuis la loi de 2002.

Le rapport, présenté par Jeanne Stephan, consultante du Cabinet Ipso Facto, et Anne-Cécile Fourrage, conseillère technique sur le champ des politiques médico-sociales à l'Uriopss Pays-de-la-Loire, dresse un état des lieux des pratiques et outils déployés au sein des Dispositifs ITEP afin de favoriser la participation des jeunes et de leurs parents. L'étude s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en territoire ligérien sur la thématique de la participation des personnes accompagnées : actions engagées par l'Uriopss avec ses adhérents dans le champ de la protection de l'enfance, co-animation du CCRPA dans le champ de l'exclusion, animations territoriales et formations auprès des élus des conseils de la vie sociale en EHPAD...

L'étude, étayée par des témoignages de professionnels, de jeunes et de parents, met en exergue les freins et leviers à une participation effective.

Le rapport propose des pistes d'action pour les associations, les établissements et les services autour de trois axes stratégiques : dynamique externe (travail partenarial, engagement en amont et en aval d'un accompagnement), dynamique interne (besoin de soutenir la participation de la famille et des familles en mobilisant les ressources) et cohérence d'accompagnement afin de garantir la continuité du parcours du jeune.

L'UNIOPSS en Actions 6/12/2016

ACCOMPAGNER
L'ACTION ET
LE CHANGEMENT

PERSPECTIVE S 2017

- ✓ Impulser une démarche de co-développement à destination de cadres intermédiaires
- ✓ Accompagner nos adhérents dans le développement de leurs projets sur le territoire
- ✓ Développer et accompagner la fonction RH des associations de solidarité

L'URIOPSS PREND POSITION en menant des actions politiques, en prenant la parole dans les médias.

L'URIOPSS
PREND POSITION

PERSPECTIVES 2016 RAPPEL

- ✓ Participer à la journée placement de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- ✓ Réaliser des interpellations, à partir de la constitution d'ALERTE
- ✓ Valoriser les partenariats entre les associations et les entreprises, en communiquant dans les médias à l'occasion de l'organisation du prix La Part des autres

L'URIOPSS
PREND POSITION

ILLUSTRATIONS

Contributions écrites ou participation à des colloques, manifestations

- **Journée placement judiciaire avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)**
Cette journée sur la région Grand Ouest a été l'occasion de partager les pratiques du secteur public et du secteur associatif habilité le 21 janvier 2016. Elle s'inscrit dans le cadre de la déclinaison régionale de la Charte d'engagements réciproques entre la PJJ et les fédérations.

L'URIOPSS DANS LES MEDIAS

- « ROUCHY : les associations demandent un accueil digne » : communiqué de presse du 9 février 2016

Le collectif Alerte des Pays de la Loire a appuyé la démarche de la coordination migrant 49 demandant un accueil digne. L'URIOPSS a donc relayé le communiqué de presse aux médias.

Retrouvez le communiqué de presse, ainsi que les retombées presse ICI :

http://www.uriopss-pdl.asso.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p4791454427051322

L'URIOPSS
PREND
POSITION

PERSPECTIVES 2017

- ✓ Prendre position par des propositions communes aux élections présidentielles, législatives en interpellant les candidats
- ✓ Communiquer nos positionnements sur les appels à projets, en fonction de l'actualité des Départements
- ✓ Réaliser des interpellations spécifiques (élections présidentielles, législatives, sénatoriales), à partir de la constitution d'ALERTE

CONCLUSION ET ORIENTATIONS

Ensemble, dessinons un avenir nouveau !

L'activité de l'Uriopss en 2016 fut dense et intense, certes différente de celle de ses propres adhérents dans le contenu des actions et activités, mais en même temps reflet de leurs préoccupations, de leurs besoins, de leurs inquiétudes, de leurs évolutions.

Les leurs étant elles-mêmes empruntées des attentes, des appréhensions, des difficultés quotidiennes des personnes accompagnées au sein de leurs services ou établissements.

Notre mission est en quelque sorte un miroir de la société, et notre action réfléchit, en les analysant, les besoins de la société.

Que constatons-nous par les demandes de nos adhérents eux-mêmes au cœur des réalités sociales?

Un besoin d'un souffle nouveau, un refus du repli, un désir de renouveau démocratique, l'envie d'une société plus fraternelle, une volonté de refonder la solidarité.

Membres d'un même mouvement, porteurs de mêmes valeurs, investissons cet espace de dialogue et de débat démocratique, d'échanges de pratiques, d'analyse des politiques publiques, que constitue l'URIOPSS, pour faire entendre notre voix associative au service des plus fragiles en vue de promouvoir une société bienveillante, fraternelle et solidaire comme réponse à tant d'inégalités et comme antidote à une société fracturée.

« N'ayez pas peur des autres. La peur de l'homme, c'est l'ignorance de l'autre...Ouvrez vos yeux, vos oreilles, vos esprits, vos cœurs ! Soyez curieux de l'autre ! Grandissez avec votre curiosité ! Car ce qui sauvera l'homme de l'homme, c'est la connaissance de l'homme ! Cet homme si différent, et si pareil à moi ».

Daniel Pennac

Anne Postic,
Directrice de l'URIOPSS des Pays de la Loire

Annexes :

- **Annexe 1 : Composition du conseil d'administration** **p.46**
- **Annexe 2 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 23 juin 2016** **p.47**
- **Annexe 3 : Composition du Bureau** **p. 52**
- **Annexe 4 : Diagnostic. Texte d'orientation générale** **p.53**
- **Annexe 5 : Organigramme équipe URIOPSS** **p.60**
- **Annexe 6 : Mission « Représenter » - Tableau de suivi des réunions
et rencontres** **p.61**
- **Annexe 7 : Partenaires financiers de l'URIOPSS** **p.72**
- **Annexe 8 : Les Démarches de l'UNIOPSS – Année 2016** **p.73**

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX
4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 23 JUIN 2016

SPECIALITES D'ACTION	SIEGES	ASSOCIATION REPRESENTEE	DUREE DU MANDAT RESTANT	REPRESENTANT
REPRESENTANTS DU COLLEGE 1 (Associations ou organismes à but à but non lucratif locaux) (18 membres max)				
1. SECTEUR SANITAIRE	2	PEN BRON (Sanitaire + E.I.) Ass. Sainte Famille (Sanitaire+PH+PA)	6 ans (fin : 2022) 6 ans (fin : 2022)	Mme Marie CHARCELLET M. Jean-Luc PITON
2. SECTEUR HANDICAP	6	ARPS – CRRP ARTA APAHRC AREAMS OVE Ass. La Belle Ouvrage	2 ans (fin : 2018) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 6 ans (fin : 2022) 6 ans (fin : 2022)	Mme Christine LEBEAU Mme Cyrille PASTRE M. Eric DUPREZ Mme Peggy LAYONDES Mr Michel ENET Mr Stéphane MATTEI
3. SECTEUR ENFANCE/ JEUNESSE/FAMILLE ET SOCIAL	6	Ass. Chantecclair Ass. St Benoît Labre Ass. Gestion L'Immaculée ASEA 49 ACADEA Ass. Montjoie	2 ans (fin : 2018) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 6 ans (fin : 2022)	Mme Marie GUIARD M. André PARENT Mr Guy HEBEL Mme Nathalie FERRIER Mme Béatrice PINTA-LOITIERE Mr Sylvain DUMONT-LEMARIE
4. SECTEUR PERSONNES AGEES	2	Ass. Ste Famille de Grillaud Congrégation des Sœurs de Sainte Marie	2 ans (fin : 2018) 2 ans (fin : 2018)	M. Jean GETIN Sr Nicole LITOU
5. SECTEUR FORMATION	1	CEFRAS	4 ans (fin : 2020)	M. Claude PIONNIER
6. SECTEUR AIDE A DOMICILE	1	ADEF	6 ans (fin : 2022)	M. François BATARD
REPRESENTANTS DU COLLEGE 2 (Conférence des adhérents nationaux et groupements fédératifs) (10 membres max)	10	Secours Catholique URACCS UNA Mutualité Française des Pays de la Loire URAPEI Apprentis d'Auteuil Fédération Rég. des MFR des Pays de la Loire APP – Direction Régionale Comité Régional ADMR FICSA	2 ans (fin : 2018) 2 ans (fin : 2018) 2 ans (fin : 2018) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 4 ans (fin : 2020) 6 ans (fin : 2022) 6 ans (fin : 2022) 6 ans (fin : 2022)	M. François SOULARD Mme Annie DELALANDE M. Geoffroy VERDIER M. Jacky MORIN Mme Françoise JAN M. Luc FOSSEY Mme Estelle LUCAS M. Paul-Sylvain CAMO Mme Geneviève MASSONNET Mr Michel BILLEAU
COLLEGE 3 : PERSONNES QUALIFIEES (5 membres max)	5		1 an (fin : 2017) 1 an (fin : 2017) 2 ans (fin : 2018) 2 ans (fin : 2018) 2 ans (fin : 2018)	M. Jean-François KRZYZANIAK Mme Caroline URBAIN Mr Richard GAILLARD Mr Marc MARHADOUR Mr Patrick MARTIN
Max = 33	33			

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE JEUDI 23 JUIN 2016

Le 23 juin 2016 à 8 heures 45, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Centre Saint Jean – 36 Rue Barra - à ANGERS, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 6 avril 2016.

L'Assemblée est présidée par Madame Christiane LEBEAU, Vice-Présidente, assistée de Messieurs Jean-François KRZYZANIAK et Dominique MOULET (Association Anjorant - NANTES) en qualité de scrutateurs.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents en entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 105 membres de l'URIOPSS sur 256 sont présents ou représentés. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015**
- 2. Présentation des différents rapports**
 - a. Rapport moral
 - b. Rapport d'activité
 - c. Compte-rendu financier : Les comptes de l'exercice 2015
 - d. Rapport du Commissaire aux Comptes
 - e. Affectation du résultat de l'exercice 2015
 - f. Adoption des rapports, résolution affectation des résultats
- 3. Election au Conseil d'administration**
 - a. Renouvellement du tiers sortant des Collèges 1 et 2
 - Présentation des associations candidatures au titre du Collège 1
 - Présentation de la liste du Collège 2
 - b. Présentation des « Personnes Qualifiées » (Collège 3) et ratification de leur cooptation

1. Questions diverses

PAUSE ET DEPOUILLEMENT DES VOTES

I - ALLOCUTION DE BIENVENUE

Monsieur MARTIN, Président de l'URIOPSS, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

II - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015

Aucune abstention, ni opposition n'étant formulées, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2015 est adopté.

III - PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS

a. RAPPORT MORAL présenté par M. MARTIN, Président :

M. MARTIN, Président, présente le rapport moral de l'Union Régionale pour l'année 2015. (Le texte intégral du rapport moral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 86587).

Résolution : L'assemblée prend acte du rapport moral fait par le Président, M. Martin au

cours de la séance et vote celui-ci.

Aucun vote contre et ni abstention n'étant formulés : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

b. RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité pour l'année 2015 est présenté par Mme POSTIC, et illustré par les témoignages d'intervenants adhérents, partenaires ou administrateurs de l'URIOPSS (Le texte intégral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 86587) :

Résolution : L'Assemblée générale prend acte du rapport d'activité de l'association présenté par la Directrice, Mme POSTIC, au cours de la séance.

Aucun vote contre et ni abstention n'étant formulés : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

c. COMPTE-RENDU FINANCIER : PRESENTATION DES COMPTES 2015

Mme LEBEAU, Trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Il informe l'Assemblée que les comptes annuels font apparaître un excédent de 45 243 €.

La synthèse des comptes annuels fait ressortir les éléments suivants :

- Produits d'exploitation 840 101€
- Charges d'exploitation 793 675€
- Total du bilan 507 988€
- Actif immobilisé 111 776€
- Actif circulant 388 502€
- Charges constatées d'avance 7 710€
- Fonds propres 240 449€
- Provisions pour risques et charges 92 753€
- Dettes 156 806€
- Produits constatés d'avance 17 980€

Le résultat est donc de + 45 243 € (après provisions formation et départ en retraite).

Le fond de roulement représentent désormais 108 jours de produits exploitation (supérieur à 3 mois).

Mme LEBEAU propose au Conseil d'arrêter les comptes de l'exercice 2015 et d'affecter le résultat excédentaire :

- en report à nouveau pour 68 815 €
- en réserve de trésorerie pour 70 000€.

(Le texte intégral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 86587) :

d. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme BLANLOEIL, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé, ainsi que le rapport spécial sur les conventions spéciales. Elle certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par la Trésorière.

e. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les membres de l'Assemblée, après avoir entendu le compte-rendu financier du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux Comptes et les explications complémentaires fournies verbalement sont à voter la résolution suivante :

Résolution : L'Assemblée générale prend acte de la proposition d'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2015 :

**En report à nouveau pour 68 815 €
En réserve de trésorerie pour 70 000 €.**

L'Assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

III - ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. COLLEGE 1

L'Assemblée Générale 2015 étant électorale, ce sont 9 candidatures qui sont proposées pour le renouvellement du Collège 1 du CA pour 6 postes disponibles. Les représentants des associations candidates sont invités à se présenter, ainsi que les motivations de l'association ou la Fédération qu'ils représentent.

- Association de Bienfaisance du Sud Estuaire – FROSSAY (44) - M. Thierry GRANDPIERRE (Président)
- Œuvres de Pen Bron – NANTES (44) : Mme Marie CHARCELLET (administratrice)
- ADEF – REZE (44) – M. François BATARD (Président)
- ARIFTS – ANGERS (49) – M. Bruno LE CAPITAINE (Directeur Général).
- Association Sainte Famille – BEAUPREAU (49) – M. Jean-Luc PITON (Vice-Président)
- Association La Belle Ouvrage – LAVAL (53) – M. Stéphane MATTEI (Directeur) – Association absente
- Fondation OVE – VAUX EN VELIN (69) – M. Michel ENET (Vice-Président)
- Association Montjoie – LE MANS (72) – M. Sylvain DUMONT LEMARIE (Directeur du Pôle Enfance-Famille)
- Sauvegarde Mayenne Sarthe – LE MANS (72) – M. Alain VILLERBU (Président)

Après dépouillement des votes, sont déclarés élus pour un mandat d'une durée de 6 ans :

- **Mme Marie CHARCELLET ŒUVRES DE PEN BRON
(80 voix) 10 Rue Gaétan Rondeau - 44200 NANTES**
- **M. Jean-Luc PITON Association Sainte Famille
(78 voix) 49 Rue Louise Voisine - 49600 BEAUPREAU**
- **M. François BATARD ADEF
(73 voix) Rue du Lieutenant Monti - 44400 REZE**
- **M. Sylvain DUMONT LEMARIE Association Montjoie
(72 voix) 75 Bd Lamartine - 72000 LE MANS**
- **M. Stéphane MATTEI Association La Belle Ouvrage
(68 voix) 89 Rue de Nantes - 53000 LAVAL**
- **M. Michel ENET Fondation OVE
(62 voix) 19 Rue Marius Grosso - 69120 VAULX EN VELIN**

Après dépouillement des votes, n'ont pas été élus :

- **M. Didier BOTTON Sauvegarde Mayenne Sarthe
(60 voix) 52 Rue de Beaugé - 72000 LE MANS**
- **M. Bruno LE CAPITAINE ARIFTS des Pays de la Loire
(53 voix) 6 Rue Georges Morel - 49000 ANGERS**
- **M. Thierry GRANDPIERRE Association de Bienfaisance Sud Estuaire
(32 voix) 5 Rue de Bel Air - 44320 FROSSAY**

b. COLLEGE 2 : Conférence des Adhérents nationaux et des groupements fédératifs

Mme LEBEAU rappelle que ce sont les membres de la Conférence des Adhérents nationaux et groupements fédératifs qui désignent leurs représentants, au titre Collège 2, pour les représenter au sein du CA de l'URIOPSS. Il s'agit donc d'une liste bloquée qui est soumise au vote de l'Assemblée.

Les membres de cette liste sont invités à se présenter :

- APF des Pays de la Loire – LA CHAPELLE SUR ERDRE (44) – Monsieur Paul-Sylvain CAMO (Directeur Régional) ;
- Comité Régional ADMR - VERTOU (44) – Madame Geneviève MASSONNET (administratrice) ;
- FICSA – ANGERS (49) – Monsieur Paul BILLEAU (Administrateur).

Les membres désignés par la Conférence des adhérents nationaux et groupements fédératifs pour la représenter au sein du CA de l'URIOPSS est adoptée par 94 voix pour. Le mandat est d'une durée de 6 ans.

c. COLLEGE 3 : Personnes Qualifiées

Les désignations effectuées par le Conseil d'Administration lors de la séance du 20 mai dernier, en qualité de « Personnes Qualifiées » sont soumises au vote de l'Assemblée.

Ils sont invités à se présenter :

- M. Richard GAILLARD – Maître de Conférences à l'Université – ANGERS (49).
- M. Marc MARHADOUR – DG Adapei 44 (Excusé)
- M. Patrick MARTIN.

Sont donc élus, au titre du Collège 3, en qualité de « Personnes Qualifiées » pour une durée de 2 ans :

M. Richard GAILLARD, Maître de conférence à l'Université (ANGERS) – Pour : 94 voix
M. Marc MARHADOUR, Délégué UNIFED (NANTES) – Pour : 89
M. Patrick MARTIN – Pour : 95 voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme LEBEAU remercie de nouveau les participants pour leur présence et déclare la séance levée à 11 heures 30.

De l'ensemble des points abordés, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le Secrétaire.

Angers, le 23 juin 2016

Le Président,
Monsieur Patrick MARTIN

Les scrutateurs :

Monsieur Jean-François KRZYZANIAK Monsieur Dominique MOULET
Association Anjorant – NANTES

**COMPOSITION DU BUREAU
SUITE AU CA DU 23 JUIN 2016**

TITRE	NOM – PRENOM	COLLEGE
PRESIDENT	M. Patrick MARTIN	3
VICE-PRESIDENT DELEGUE	Mme Christiane LEBEAU	1
TRESORIER	M. François BATARD	1
TRESORIER ADJOINT	Mme Geneviève MASSONNET	2
SECRETAIRE	Mme Marie GUIARD	1
SECRETAIRE-ADJOINT	M. Jean-François KRZYZANIAK	3
MEMBRES	M. Sylvain DUMONT-LEMARIE	1
	M. Eric DUPREZ	1
	M. Jean GETIN	1
	Mme Annie DELALANDE	2
	M. François SOULARD	2



DIAGNOSTIC TEXTE D'ORIENTATION GENERALE

1^{ère} PARTIE : PRINCIPES GENERAUX

Plusieurs éléments caractérisent un diagnostic :

- ⇒ Un diagnostic est un élément important dans la vie d'une organisation humaine... en fonction de ce que l'on en fait ensemble, toutes parties prenantes.

Il s'agit bien d'impliquer tous les niveaux : membres du Conseil d'administration et Bureau, ensemble des salariés (et d'une certaine manière personnes ressources), même si le Bureau et la Direction ont un rôle singulier et important de synthèse et d'organisation des données ou pistes de travail, le Président étant garant de la démarche.

D'impliquer tous les niveaux signifie qu'on se situe dans une articulation des dimensions politiques et techniques (constitutives l'une de l'autre, au-delà des légitimités qui prévalent).

Cela implique pour chacun d'essayer d'approcher une dimension transversale des politiques sociales (propre à l'URIOPSS) et une réflexion sur les niveaux politiques et techniques de chaque orientation et action.

C'est un effort qui est exigeant, au long court, mais essentiel pour une organisation comme l'URIOPSS.

Cela implique enfin que toutes les places, toutes les propositions sont importantes et à écouter (au-delà des légitimités de fonctions) et que le mode participatif en est un des moteurs.

Un diagnostic fonctionne d'autant plus que chacun est « proposant » et contributif avant que des arbitrages (nécessaires) se fassent et soient expliqués.

- ⇒ Le diagnostic s'inscrit dans les finalités, valeurs et objectifs explicités dans le Projet Associatif et sa dimension stratégique : ce document fondateur détermine le cadre général du fonctionnement de l'URIOPSS, adossé à des valeurs affirmées ; ceci pour 5 ans.

Le diagnostic permet d'ajuster les orientations, les actions, le fonctionnement et l'organisation, dans une visée de mise en œuvre qui s'inscrit dans des temporalités à déterminer.

Nous nous inscrivons bien dans une démarche continue d'évaluation et d'évolution, visant à répondre à des constats internes et externes, en respectant les valeurs et finalités exposées.

Le diagnostic est donc un point d'étape dans cette démarche continue. C'est un moment où on croise les facteurs d'influence sur notre organisation avec nos points forts et névralgiques.

- ⇒ Le diagnostic doit tenir compte d'éléments clés visant à la prise en compte d'un aspect important : l'adéquation « ambitions, objectifs, faisabilité, réalisme ». Celui-ci doit, par ailleurs, y s'intégrer, dans un modèle économique viable et solide : en ce sens, le travail sur le diagnostic est à relier aux travaux de la commission modèle économique.

⇒ Le diagnostic demandé par le Conseil d'administration a visé essentiellement les observations, questions, attentes des adhérents (via un panel) et des salariées.

Dans l'esprit du projet stratégique, il conviendra de croiser ces données avec les observations et propositions d'autres parties prenantes que sont les pouvoirs publics et partenaires (voir les comptes rendus des différentes rencontres).

De la même manière, nous devons intégrer les possibilités offertes par les travaux actuels et à faire évoluer :

Inter URIOPSS
et UNIOPSS – URIOPSS Pays de la Loire

⇒ La commission qui travaille sur les mandats sera également en lien avec ce travail diagnostic ; en effet, l'URIOPSS, c'est ce que l'on construit ensemble autour d'un Conseil d'administration et d'une équipe, avec le rôle potentiellement essentiel de ceux qui portent un mandat.

Les démarches doivent donc se rencontrer.

Le travail est donc difficile, mais aussi enthousiasmant.

Chacun en porte une partie.

Essayons d'en faire un chemin collectif agréable au milieu des contraintes inévitables.

ADHERENTS :

↔ **Accueil, accompagnement, co construction,**
↔ **Information, communication,**

L'URIOPSS « est » ses adhérents, singuliers et constituant un réseau transversal inscrit dans l'action sociale, médico-sociale et de santé, aux finalités inscrites dans des enjeux sociétaux.

Singuliers et riches de nombreuses différences, associations, fédérations, adhérents nationaux, personnes qualifiées, personnes ressources :

- De tailles différentes mais aux engagements partagés,
- Constitués de bénévoles et professionnels dans des proportions variées.

L'URIOPSS construit, en lien avec eux, et met en œuvre des services et accompagnements collectifs et individuels, informe, communique, rend compte et :

- Représente, quand cela est souhaité
- Reçoit pour le réseau : informations, propositions dans une forme de réciprocité (constitutive d'un réseau solidaire).

Cela implique une qualité du lien :

par :

- L'accueil
- L'accompagnement
- Le suivi régulier
- l'évaluation partagée, etc....

par :

- L'information
- La communication
- La réactivité, etc... et les leviers qui le permettent.

EVALUATION, EVOLUTION DES ACTIONS AU REGARD DES MISSIONS
« Sens global des actions de l'URIOPSS »

Les actions, formations, prestations, services élaborés et mis en œuvre sont adossés à un socle qui constitue l'URIOPSS :

- Une inscription sociétale s'appuyant sur les situations des personnes en situation de vulnérabilités,
- Une approche transversale des politiques sociétales (impliquant une connaissance de ses différents secteurs),
- Un engagement dans la valorisation et l'accompagnement du fait associatif dans toutes ses composantes.

Ces trois éléments constituent une fonction politique étayée par les accompagnements, actions, prestations, formations, services, élaborés et mis en œuvre.

Ceux-ci sont également à considérer :

- a) Au regard de notre capacité d'alerter, de proposer et de co construire avec les pouvoirs publics, dans un rôle de facilitateur des liens entre le réseau associatif et eux.
- b) Dans une cohérence entre élaboration, construction, mise en œuvre dans une temporalité et évaluation régulière.
- c) Dans un rapport entre nos finalités, objectifs et les réalités de gestion de temps et de préservation d'un modèle économique solide : donc de faisabilité. En effet, pour être utile, il faut un modèle économique viable et solide.

Ce chapitre est à considérer en interne, ainsi qu'en termes de réseau de compétences à envisager et à construire avec les adhérents et personnes ressources.

Enfin, il pourrait être intéressant de réfléchir à des orientations non prises en compte par les partenaires (la lecture, dans « Union Sociale », de la rubrique des URIOPSS est très éclairante à ce sujet : cela peut être l'amorce d'une démarche prospective).

COMPLEMENTARITES AVEC LES PARTENAIRES ET ACTIONS SPECIFIQUES

- ↳ **Inter URIOPSS**
- ↳ **UNIOPSS - URIOPSS**

1. Le préambule rédigé dans le cadre des rencontres avec les départements offre une toile de fond à cet axe

- Certaines actions sont spécifiques à l'URIOPSS au regard de ses missions et des demandes des adhérents (ex. Accompagnements individualisés, formation, prestation, représentation), notamment vers des associations dont les caractéristiques ne leur permettent pas de les conduire seuls ou quand les partenaires ne s'inscrivent pas dans une approche territoriale et individualisée dans la durée.
- Certaines actions doivent, par contre, s'entendre en termes de complémentarité :
 - Avec d'autres organismes de formation
 - Avec des syndicats employeurs
 - Avec des fédérations sectorielles
 - Etc...

- Certaines orientations doivent viser des constructions de réseau de compétences (adhérents, personnes ressources, partenaires, etc...).
C'est une des caractéristiques de l'URIOPSS que de bâtir et faire vivre cette fonction réseau ; liée à la question de la solidarité et de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Dans certains cas l'URIOPSS trouve sa place singulière et légitime dans un cadre plus large (ex. DLA avec le Mouvement Associatif, Observatoire, CRESS, etc...).

2. Autre caractéristique du partenariat (animé par l'URIOPSS mais partagé dans les objectifs et conduite des actions)

Cela concerne les actions interfédérales (ex. EHPAD, SSIAD, PJJ, Petite enfance, Mineurs Isolés Etrangers, Fin de vie, Alerte, etc...).

Cela concerne également des engagements sociétaux (ex. cycle de rencontres, ...).

- La question des mandats peut relever de ces complémentarités (ex. ARS, CRSA, PJJ, etc...).
- La Conférence des Fédérations est potentiellement (construction en cours) un lieu de complémentarité politico-technique.
- D'autres thèmes peuvent être à considérer en termes de partenariat (ex. Europe, recherche de fonds [fond de dotation, etc...], réflexion sur dialogue de gestion/tarifification).

QUESTIONS RELATIVES A L'ORGANISATION INTERNE ADOSSEE AUX AXES 1, 2, 3, etc... :

- ↪ ***Fonction de l'évolution de l'action sociale***
- ↪ ***Fonction des charges internes***
- ↪ ***Reliée aux circuits d'informations, communication interne***

Cet axe relève de choix tenant compte de facteurs que le Conseil d'Administration propose de prendre en compte, sachant que la direction, en lien avec les membres de l'équipe salariée, est la mieux placée, au plus près de la prise en compte du quotidien, pour en tracer et argumenter les pistes, qui seront à valider au final par le Conseil d'Administration.

Facteurs d'influence :

1. L'évolution des champs d'action sociale : place grandissante
 - ✓ Du secteur de la santé dans ses niveaux prévention, social, médico-social, soins, sanitaire
 - ✓ De la politique de la ville (contrat ville), domaine transversal accéléré par le poids des métropoles et l'importance à accorder au secteur rural
 - ✓ De la réforme territoriale et de ses effets sur la notion de territoire pertinent et de proximité
 - ✓ Du secteur de l'aide et soins à domicile, dont la transversalité est de plus en plus prégnante
 - ✓ Et d'autres à discuter.
2. La prise en compte de l'hétérogénéité des charges (liée à une construction ancienne liée à un contexte qui s'est pas à pas modifié) :
 - ✓ A l'intérieur des fonctions sectorielles : pour chacune et en lien avec la transversalité de certaines questions
 - ✓ Entre le sectoriel et les fonctions transversales reliées au soutien et à l'accompagnement du fait associatif dans toutes ses composantes (projet, qualité, évaluation, gouvernance, ressources humaines, droit social, RSE, etc...)

- ✓ Dans la spécificité des fonctions administratives (secrétariat, comptabilité) et leurs liaisons fonctionnelles avec certains domaines (ex. formation) ou avec les fonctions des Conseillères techniques
 - ✓ Dans la prise en compte des aspects spécifiques et transversaux du poste information, veille, communication
3. Les souhaits exprimés, de concilier au mieux la gestion du temps pour chacun avec la nécessité (pour une organisation comme l'URIOPSS) d'avoir une connaissance de la globalité et de la transversalité des enjeux politico techniques et des actions concrètes de l'URIOPSS (connaissance générale du système et de l'action des collègues).
Cela implique également (voir texte sur les principes généraux) des espaces de liens entre Conseil d'Administration et salariées (au-delà de la fonction interface constitutive de la direction [ex. dialogue sur certains projets, évènements, enjeux politico techniques, etc..., commissions mixtes]).

RESUME

- ⇒ Texte : « Principes généraux »
- ⇒ Rappel chronologique de la méthode
- ⇒ Détermination de 4 axes principaux (avec des chapitres éventuels) parmi les pistes de diagnostic
- ⇒ Chaque axe est introduit par un texte dit « d'orientation générale » et prolongé par des choix d'actions cotées par le Bureau et par l'équipe salariée, à inscrire dans une temporalité
 - AXE 1 : LES ADHERENTS
 - Accueil, accompagnement, suivi, co construction, etc...
 - Information, communication, etc...
 - Elargissement du réseau
 - AXE 2 : EVALUATION – EVOLUTION DES ACTIONS LIEES AUX MISSIONS
 - AXE 3 : COMPLEMENTARITES AVEC LES PARTENAIRES
 - Spécificités URIOPSS et complémentarités
 - Constructions inter URIOPSS et avec l'UNIOPSS
 - AXE 4 : L'ORGANISATION INTERNE
 - Résultante des trois premiers axes
 - Fonction de l'évolution de l'action sociale
 - Fonction des charges de travail
 - Fonction des enjeux de l'information, communication, veille

Texte « principes généraux »

Rappel chronologique de la méthode

STRATEGIE

Axe 1 LES ADHERENTS

Texte d'orientation générale

- Accueil, accompagnement, suivi, co construction, etc...
- Information, communication
- Elargissement du réseau

- Elargissement du réseau et accueil des nouveaux
- Connaître les adhérents
- Nous faire connaître de nos adhérents
- Améliorer la communication avec nos adhérents

Axe 2 EVALUATION, EVOLUTION DES ACTIONS LIEES AUX MISSIONS

Texte d'orientation générale

- Evaluation
- Evolution

- Veiller / anticiper / informer / former
- Fédérer et animer le réseau
 - Structurer les commissions
 - Faire vivre le réseau des adhérents
- Accompagner et conseiller
- Représenter, promouvoir et défendre
 - Organiser et faire vivre les mandats

Axe 3 SPECIFICITES URIOPSS ET COMPLEMENTARITES AVEC LES PARTENAIRES

Texte d'orientation générale

- Spécificités URIOPSS et complémentarité
- Construction inter URIOPSS et avec l'UNIOPSS

- Cultiver les spécificités URIOPSS
- Favoriser les actions partenariales

Axe 4 L'ORGANISATION INTERNE

Texte d'orientation générale

- Résultante des trois premiers axes
- Fonction de l'évolution de l'action sociale
- Fonction des charges de travail
- Fonction des enjeux de l'information, communication, veille

- Volet RH : répartition des missions / temps de travail / organigramme
- Volet RH : gestion des compétences
- Coordination et outils internes
- Organisation des évènements

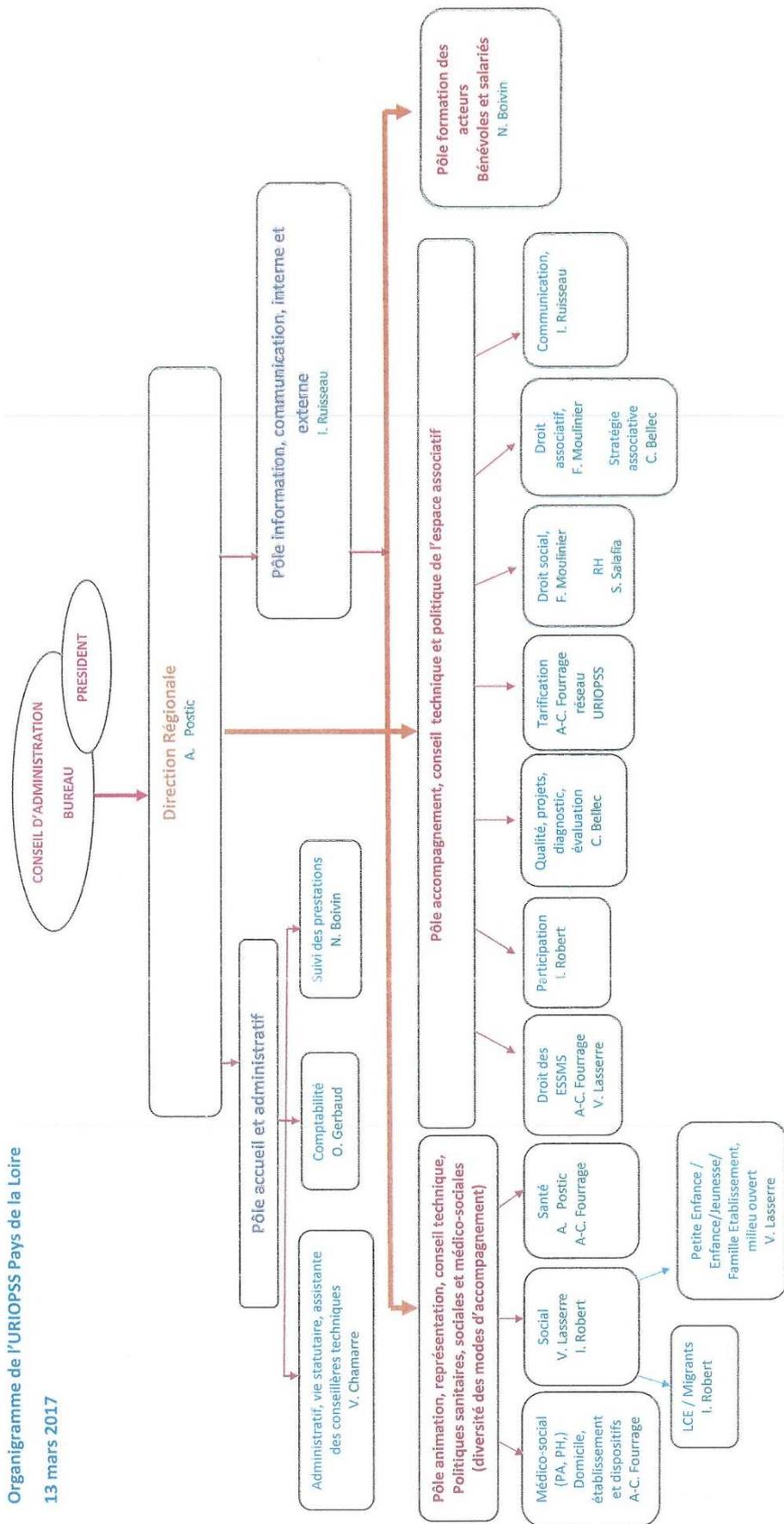
SUITE

1. Un calendrier des actions
2. Une rencontre équipe salariée/des membres du Bureau (avant juin)
3. A déterminer...

Patrick MARTIN
Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Martin', written in a cursive style with a large initial 'P' and 'M'.

Organigramme de l'URIOPSS



Uriopss Pays de la Loire – mars 2017



LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

REPRESENTER

SUIVI DES RÉUNIONS, RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Représentants : **PM** : Patrick Martin – **AP** : Anne Postic - **ACF** : Anne-Cécile Fourrage – **AR** : Amandine Rouffiat - **CB** : Cathy Bellec – **CL** : Christiane LEBEAU - **FM** : Florence Moulinier - **SS** : Séverine Salafia – **IRu** : Isabelle RUISSEAU – **IRo** : Isabelle ROBERT – **NB** : Noëlle BOIVIN – **VC** : Valérie CHAMARRE

PARTENAIRE	TERRITOIRE	DOMAINE D'INTERVENTION	NATURE	DATE	OBJET	REPRÉSENTANT
ASSOCIATION DES DEPARTEMENTS DE FRANCE – ADF	NATIONAL		Rendez-vous	23 février		PM
CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	NATIONAL	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	12 décembre		AP
DIR PJJ GRAND OUEST	GRAND OUEST	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	29 février 30 mai 3 octobre	Instance Régionale de Concertation – Protection Judiciaire de la Jeunesse	AR ET AUTRES MANDATAIRES (G. BRIEND, M. FOUILLET)
			Colloque	21 janvier	Journée d'étude Placement judiciaire	AR/PM
			Rendez-vous	19 septembre	H. DUPLLENNE	AP
ANMECS	BRETAGNE/ PAYS DE LA LOIRE	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	8 janvier 5 mars 24 mars 7 avril 7 juin 8 septembre	Comité de pilotage Journée d'étude des professionnels de MECS	AR
			Colloque	13 octobre	Journée d'étude des professionnels de MECS	
ARS DES PAYS DE LA LOIRE AGENCE RÉGIONALE DE SANTE	REGION	MEDICO-SOCIAL	Instances de démocratie sociale Réunions	15 janvier	Réunion des Fédérations Enquêtes Flash secteurs Personnes âgées/ Personnes handicapées	ACF
				10 mars 9 juin	Préparation d'un guide des doses administrées en EHPAD	ACF
				25 avril 4 mars 21 juin 15 décembre	Groupe de travail Soins palliatifs	AP
				29 avril 29 juin 7 novembre	Réunion des Fédérations	AP/ACF
				5 juillet	Groupe de travail SSIAD	

				24 novembre 12 décembre	Restitution étude SSIAD Comité technique SSIAD	ACF ACF A BUTTON SSIAD LOIRE ET MAUGES
				7 juillet	Réunion des Fédérations Restitution enquêtes Flash secteurs Personnes âgées/ Personnes handicapées	ACF
				18 mai	Campagne budgétaire secteurs Personnes âgées/ Personnes handicapées	ACF
				4 novembre	Généralisation des CPOM et la réforme de la tarification dans les EHPAD	AP/ACF
				15 décembre	Comité de suivi Mission d'animation et de formation CVS	AP/ACF/IRO
		SANITAIRE	Réunion	24 mars	URPS, médecins	ACF
				14 juin	Expérimentation tarifaire en télémedecine	ACF
				20 juin	Evaluation de la participation du PRS	AP/PM/AR/IRO
				20 septembre	Copil Evaluation de la perception du PRS par les usagers	PM
		CRSA	Réunion	26 janvier	Rencontre Soins Palliatifs	PM/AP/IRU
				2 février	Rencontre	IRO
				1 ^{er} février 26 septembre 21 novembre	Commission Spécialisée Prévention	PM
				23 février 14 juin 12 septembre 28 septembre 22 novembre	Commission Permanente	AP
				10 mars 28 juin 6 décembre	Commission plénière	PM/AP
				31 mai 13 septembre 13 décembre	Commission Médico- Sociale	AP
		RESSOURCES HUMAINES	Réunion	12 mai 26 mai 12 octobre	MIRH	SS
			Rendez-vous	5 février 6 avril	MIRH : Mme SAVARY Mme SAVARY – ADAPEI 44	AP/SS SS
		PERSONNES HANDICAPEES	Réunion	2 juin	Rencontre régionale sur l'accès aux soins des personnes handicapées Signature de la Charte Romain Jacob	PM/AP/ACF

			Réunion	29 juin 10 novembre	Présentation SERAPHIN	AP/ACF
		LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	6 juin	Coordination PASS	IRO
			Réunion	7 juin 12 octobre 20 décembre	Groupe Santé Précarité	AP/IRO
		PROGRAMME REGIONAL DE SANTE	Réunion	11 janvier	Comité restreint Prévention	PM
			Réunion	3 novembre	Groupe de travail pour la réalisation du rapport relatif aux droits des usagers	PM
			Rendez-vous	19 janvier 23 février 3 mars 9 mai 29 juin 20 septembre	V. MICHELET Vices-Présidents CRSA P. SALOMON M. DUPERRAY M. GRIMONPREZ M. DUPERRAY	AP AP AP AP/CB/ACF AP AP
			Réunion	1 ^{er} septembre 29 septembre 13 octobre	PRS Bilan PRS Séminaire PRS	AP/ACF AP/ACF AP
			Réunion	14 juin	Commission de sélection d'appels à projet	ACF
CESER CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL	REGION	SESSION PLENIERE	Session	12 février 23 & 24 février 13 avril 10 juin		CL
				21 juin	CA – BS – Pacte ruralité	CL
				22 juin	Rapport politique emploi, réforme territoriale, modèle économique, transport	CL
				7 octobre	OB – CPER – DM2	CL
				11 octobre 14 novembre	OB – SRADDET – DM2 CPER 2016-2020 SRADDET	CL
				19 octobre	Projet avis Stratégie régionale Européenne	CL
				2 décembre	Présentation BP 2017 – C2 avis budget – PRS : présentation de Mme DEROCHE	CL
				12 décembre	BP 2017 – Rapport SERDEIL – Contrat de territoire – PRS – Transition énergétique	CL
				13 décembre	Eau Bassin Loire Bretagne – Etude Métiers de demain – Etude la culture pour faire société	CL
		Commission 2 : SANTE SOCIAL	Commission	3 février 12 février 16 février 16 mars 5 avril		CL

				7 avril 20 avril 9 novembre 6 décembre	RDV L. GARNIER	
			Groupe de travail	14 juin 6 juillet 21 septembre 9 novembre 16 novembre 5 décembre	Dossier discrimination – groupe Réfugiés Cadrage rapport discrimination SRADDET – Audition M. GOHET, défenseur des droits Pré-cadrage saisine « Quels leviers pour l'égalité femmes/hommes » Rapport égalité femmes/hommes : méthodologie, auditions, table ronde Vincent DANIS : travail rapport Egalité femmes/hommes – Rencontre coordination budget 2017 – PRS : échanges, avis	CL
		Commission 6 : EDUCATION FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE METIERS DE DEMAIN	Commission	5 février 7 mars 21 avril 6 décembre	Apprentissage	CL
				26 mai 7 juillet 17 novembre	Rapport : Comment s'exerceront les métiers de demain Point auditions et table ronde : Préconisations rapport métiers de demain	CL
			Table ronde	7 novembre	Organisation et management	CL
			Audition	22 septembre 4 novembre	SPRO	CL
		COMMISSION 7 CULTURE – PATRIMOINE – VIE ASSOCIATIVE	Commission	25 février 17 mars 21 avril		CL
				26 mai 7 & 7 juillet 1 ^{er} & 8 septembre 9 & 17 novembre	Rapport La culture pour faire société Lecture, correction du rapport La culture pour faire société Préconisations Culture pour faire société	CL
				15 septembre	Saisine Tourisme	CL
				29 septembre	SRADDET	CL
				Audition	10 juin	L. GARNIER
				6 octobre	Rapport : La culture pour vivre ensemble	CL
CONSEIL REGIONAL	REGION		Réunion	25 janvier	Vœux	AP
			Rendez-vous	14 mars	L. GARNIER (Prix Face)	AP
				2 mai 14 novembre	Mme DEROCHE M. COUDREUSE-L. GARNIER (Convention URIOPSS)	PM/AP/CL/CB

		FORMATION	Réunion	24 mars	Grenelle de l'apprentissage	SS
DRJSCS DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE	REGION	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	28 janvier	DREAL	IRO
			Réunion	9 juin	Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL)	IRO
			Réunion	29 mars 20 octobre	PDALHPD	IRO
			Réunion	1 ^{er} juillet	Copil plan pauvreté	IRO
			Réunion	13 octobre	Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H)	IRO
			Réunion	6 décembre	Rencontre régionale d'échange et de valorisation des bonnes pratiques	IRO
		VIE ASSOCIATIVE	Réunion	25 janvier	Commission Régionale Consultative FDVA	CB
			Rendez-vous	4 juillet 21 octobre	T. PERIDY C. MARIONNEAU (convention URIOPSS)	AP/CB/IRO AP
				4 octobre	Remise de la décoration de l'Ordre National du Mérite à Anne POSTIC	
PREFECTURE	REGION		Réunion	11 février 22 mars 2 juin 7 juillet 22 septembre 1 ^{er} décembre	CCAPEX	IRO
PREFECTURE	REGION			8 janvier	Vœux	AP
PREFECTURE	REGION	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	24 mars 14 avril 10 octobre	Accueil des demandeurs d'asile Schéma régional	AP/IRO
DD PJJ 44 85	44 – 85	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Rendez-vous	11 avril	J.-L. RICAUD (préparation journée MIE)	PM/AP
PREFECTURE 85	85		Rendez-vous	21 mars	Mme CHAPUI (Directrice du Cabinet) + Mme ANTONY (Directrice de la réglementation et libertés publiques) (Préparation journée MIE)	PM/AP
MOUVEMENT ASSOCIATIF	REGION	COORDINATION ASSOCIATIVE	Réunion	12 janvier 8 mars 6 juin 13 septembre	Bureau	AP
			Réunion	14 janvier 2 février 29 juin 4 octobre	CA	AP
			Réunion	16 juin	Préparation intervention soirée RSE	SS
			Réunion	1 ^{er} juin	AG	AP
			Rendez-vous	1 ^{er} mars	Mouvement Associatif	SS
			Réunion	18 avril 23 mai	Groupe d'appui DLA régional	CB

				15 juillet 12 septembre 10 octobre 12 octobre 2 novembre		
			Réunion	8 septembre 11 octobre 22 novembre	Inter DLA	CB
			Réunion	18 novembre	Copil DLA régional avec les pilotes	CB
			Réunion	2 décembre	Journée FDVA	IRU
CRPA	NATIONAL	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	4 février 6 avril 9 juin 15 septembre 17 novembre	CCPA PARIS	IRO
			Réunion	3 mars 16 juin 13 octobre	Inter CCRPA	IRRO
CCRPA	REGION	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	1 ^{er} février 14 mars 17 mai 30 août 10 novembre 25 novembre	Copil CCRPA	IRO
			Réunion	23 février 12 mai 14 juin 27 septembre 13 décembre	CCRPA	IRO
CODERPA 44	44	PERSONNES AGEES	Rendez-vous	13 janvier		ACF
CREAI CENTRE RÉGIONAL D'ETUDES, D' ACTIONS ET D'INFORMATIONS	REGION	PERSONNES HANDICAPEES	Réunion	13 décembre	CA	ACF
			Réunion	4 octobre	AG	PM
CREDIT COOPERATIF	REGION		Rendez-vous	17 mars		AP
GRESS CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	REGION	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE		5 avril 7 juin 6 octobre 8 novembre	CA	AP
			Réunion	5 février	Silver Economie	ACF
			Réunion	28 avril	AG	AP
			Réunion	25 mars 19 septembre	Analyse des besoins territoriaux dans la région (mission DLA régional)	PM/CB/ V. GROYER
			Réunion	21 septembre 17 octobre	Groupe d'appui DLA	CB
			Réunion	23 septembre		SS
			Mission DLA Régional	3 novembre	Rencontre annuelle départementale ESSOR	CB
		3 novembre		Réunion	CB	
		PETITE ENFANCE	Réunion	8 février 11 mars 17 mai 1 ^{er} juillet 22 septembre	Observatoire Petite enfance	AR

MAIA 44	44		Rendez-vous	20 octobre	Diane-Olga FABIANI	ACF
ARIFTS ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'INSTITUT DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL	REGION		Rdv	19 janvier	Morgan Chatelier/ observatoire Petite enfance	AR
			Réunion	25 février 30 juin	Conseil Technique et Pédagogique Inter filiales	SS
			Rendez-vous	19 septembre	Préparation journée Travail social	AP
			Réunion	24 novembre		SS
ARACT ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	REGION		Rendez-vous	9 avril		FM
IFS MESLAY	85	FORMATION	Jury	14 septembre	Formation Responsable Ressources Humaines	SS
PRÉFECTURE 49	49	PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	27 juin	Lancement schéma départemental services aux familles	AR
DDCS 44 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	44	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Rendez-vous	22 janvier 4 février 1er mars 12 juillet 6 septembre 8 novembre	Mme. PAQUELET/ Lieux ressource	AR
CD 44 CONSEIL DÉPARTEMENTAL	44	PERSONNES AGEES	Réunion	24 mai	Fédérations secteur Personnes handicapées	ACF
			Réunion	10 juin 8 novembre	Forum Groupe de travail Schéma Personnes âgées	ACF
			Réunion	22 novembre	Lancement schéma gérontologique 44	ACF/IRu
		ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	19 mai	Présentation Loi protection enfant	AP/AR
			Réunion	16 septembre	Comité stratégique ODPE	AR
			Réunion	17 novembre	Schéma Enfance Familles	AR
			Rendez-vous	26 septembre	Préparation de la Journée de Rentrée	PM
			Rendez-vous	18 octobre	La participation	PM
		PERSONNES HANCIDAPEES	Réunion	4 octobre	Etablissement Personnes Handicapées	ACF
			Réunion	3 décembre	Groupe de travail Schéma Personne handicapées	ACF
		CD 49	49		Rendez-vous	23 juin
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Rendez-vous			19 juillet	M. LANDREAU – Mme LACROUF sur le PTI	IRO
MEDICO SOCIAL	Réunion			15 septembre	Lancement du schéma Autonomie	CB
CD 53	53		Rendez-vous	15 septembre	Mme E DOINEAU	PM/M. GUIARD

			Rendez-vous	17 octobre	Mme E. DOINEAU Mme RIOU (appel à projet)	PM/AP/AR
		PERSONNES AGEES	Réunion	25 novembre	Comité stratégique MAIA	ACF
CD 72	72		Rendez-vous	4 mars	Mme GAUTIER (journée MIE)	AP
			Rendez-vous	29 septembre	SERAPHIN	AP/ACF
		PERSONNES HANDICAPEES		14 décembre	Mieux connaître les modes d'accompagnement des personnes – Schéma départemental unique	M. BLANCHARD ASS. LE GRAIN DE BLÉ
		ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	17 novembre	Commission de sélection d'appels à projets	AR
		SOCIAL	Réunion	27 janvier	Sensibilisation à la participation. M. Mesme	AP/ AR
Rendez-vous	23 mai		Rdv avec élue et directrice Solidarités	AP/AR/PM + MANDATAIRE D. BOTTON		
SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL	44		Réunion	17 mars		FM/SS
ANIMATION RURALE 44	44	PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Rendez-vous	18 février	Projet de partenariat	AR/ PM
			Réunion	10 mai	Etude Participation des parents en petite enfance	AR
CAF 44 CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	44	PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Réunion	30 mai 4 octobre	Comité opérationnel de soutien à la parentalité	AR
			Réunion	25 mai 23 novembre	Comité stratégique	AR
			Réunion	22 janvier 20 mai 8 septembre 21 octobre	Groupe de travail Faire réseau	AR
			Colloque	7 novembre	Animation ateliers journée « Parentalité »	AR
			Rendez-vous	19 octobre	Bilan Schéma Services aux familles	AR
			Rendez-vous	9 mars	Mme RICHARD	ACF
CAF 49	49	PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Réunion	12 septembre 10 novembre	Schéma Départemental Services aux Familles	AR
CAF 53	53		Rendez-vous	29 avril		AP
		PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Rendez-vous	9 novembre	Schéma Départemental Services aux Familles	AR + MANDATAIRE MARIE GUIARD
CAF 72	72	PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Réunion	23 février 30 juin	Schéma Départemental Services aux Familles	AR
CAF 85	85	PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Réunion	29 avril 29 septembre	REAAP 85	AR
			Réunion	13 décembre	Comité stratégique du Schéma Départemental Services aux Familles	F. SOULARD

CCAPH	44	PERSONNES HANDICAPEES	Réunion	29 février 26 septembre		ACF
RECTORAT	44		Rendez-vous	19 janvier	P. NARBONNE	AP
			Formation	19 mai	Profession ESS	AP
			Jury	24 novembre	VAE CESF	SS
	53		Jury	10 novembre	VAE CESF	SS
IA 44 INTER-ASSOCIATIONS	44	ENFANCE – JEUNESSE- FAMILLE	Réunion	26 février	Commission financière	AR
			Réunion	12 février 20 avril 16 juin 6 octobre	Assemblée plénière	AR
			Réunion	18 mai	Comité pilotage	AR
			Réunion	9 juin		SS
			Réunion	21 octobre 8 décembre	Groupe Violence	SS
			Réunion	15 novembre	AG	AR
CHU ESPACE ETHIQUE			Réunion	9 avril 10 novembre	Bureau	AP
CLIC	44	PERSONNES AGEES	Forum	14 octobre	Interclit 44	ACF
VILLE DE NANTES	44	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Rendez-vous	4 février	Evaluation Informations des familles/ Mme Chapalain Mme Treholan	AR
UDES UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE			Réunion	20 avril 30 novembre	Journée UDES	SS AP/SS
UNIOPSS	NATIONAL		Réunion	12 et 13 janvier 7 juillet	Réunion des directeurs d'URIOPSS	AP
			Réunion téléphonique	5 février 8 avril 4 novembre 15 décembre		
			Réunion	11 mars 13 septembre 8.29 novembre	Conférence Présidents Directeur d'URIOPSS	PM/AP
			Réunion	27 janvier 14 septembre 8 novembre	CA	PM
			Congrès	30.31 mars 1 ^{er} avril	Congrès de l'UNIOPSS	EQUIPE URIOPSS
			Séminaire	13 avril 10 mai	Journée nouveaux arrivants du réseau UNIOPSS-URIOPSS	IRO
		COMMUNICATION	Réunion	2 février 24 mai 18 octobre	Commission Communication	IRU
		DOCUMENTATION WEBMASTER	Réunion	8 mars 8 novembre	Commission documentation/webmast er	IRU
		FORMATION	Réunion	5 janvier 7 avril	Groupe Certification Formation	NB
			Réunion	19 mai 22 novembre	Groupe Labellisation formation	CB

			Formation	6 juillet	Formation de formateurs EPRD	ACF/AR/CB
			Séminaire	11.12 juillet	Qualité/Formation	CB/NB
		SERVICE CIVIQUE	Réunion	6 janvier 15 décembre	Comité de suivi	SS
		RESSOURCES HUMAINES	Réunion	14 janvier 9 novembre	Groupe Ressource Humaine et Actions de formation (GRHAF)	SS
		SIRUP (Système d'information du réseau UNIOPSS-URIOPSS)	Réunion	29 janvier	Processus gestion des adhérents	IRu/VC
		STRATEGIE ASSOCIATIVE	Réunion	10 février 8 juin 30 septembre	Commission Modèle socio-économique associatif	CB
		DROIT SOCIAL	Réunion	13 mai 25 novembre	Commission	ACF
		PERSONNES AGEES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Réunion	20 janvier 11.12 mai 6 septembre	Groupe de concertation Personnes âgées et Personnes en situation de Handicap	ACF
			Réunion	26 janvier 8 juin	Commission autonomie et citoyenneté PA/PH	ACF
		LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	15 janvier 15 mars 31 mai 16 septembre 18 novembre	Groupe Ressources Insertion (GRI) + Commission Lutte contre les Exclusions	IRO
		PETITE ENFANCE	Réunion	1 ^{er} février 15 mars	Groupe de concertation Petite Enfance	AR
		ENFANCE- JEUNESSE-FAMILLE	Réunion	2 février	Commission Enfance-Famille	AR + MANDATAIRE M. GUIARD
ALCIMED			Rendez-vous	8 juillet		CB
CAISSE D'EPARGNE	REGION		Journée d'études	25 février	Séminaire	IRU
				23 juin	AG	AP
			Jury Mon projet innovant	8 février 10 juin	Mon projet innovant	IRU
FNARS FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE	REGION	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Rendez-vous	17 mars 7 novembre 14 novembre	L. ROLLAND L. ROLLAND	ACF/AR AP PM/AP
			Réunion	2 juin	AG	IRO
			Réunion	7 octobre	Anniversaire : 30 ans de la FNARS	PM/IRO
FEHAP FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE			Rendez-vous	29 février		PM/AP/IRO
QUALISANTE			Réunion	4 mars 16 septembre	Conseil scientifique	CB

AGEPLA ASSOCIATION GESTION EMPLOIS PARTAGÉS EN LOIRE ATLANTIQUE	44		Réunion	20 janvier 5 avril 2 septembre 19 octobre 2 novembre 1 ^{er} décembre	CA	SS
			Réunion	21 juin	AG	SS
			Réunion	13 octobre	Les 10 ans d'Agepla	SS
			Réunion	23 novembre 14 décembre	Copil Projet Associatif	SS
UNIVERSITE D'ANGERS	49	SOCIAL ET MEDICO SOCIAL	Intervention Master 2	22 mars	Participation Participation des usagers	ACF
				8 mars 21 juin	Social et enfance/ famille	AR
				19 avril		AP
MFR	PAYS DE LA LOIRE	VIE ASSOCIATIVE	intervention	27 septembre	Projet associatif et projet stratégique	AR
GERONTOPOLE	REGION	PERSONNES AGEES	Conférence	28 novembre		AP
CCI CHAMBRE DES COMMERCES ET DE L'INDUSTRIE	49	PERSONNES AGEES	Conférence	16 juin	Quelles déontologies pour les données numériques ?	ACF
	44		Conférence	9 décembre	Qualité et sécurité : quand l'utilisateur devient acteur	ACF
ADAPEI 44	44	ADHERENT	Conférence	13 janvier	La société inclusive, parlons-en !	PM
ANAF – TREMEAC	44	ADHERENT	Réunion	7 janvier		CB
APAJH 44	44		Festival	17 mars	Handi Clap	PM
APF	44	ADHERENT	Colloque	6 décembre	Les technologies dédiées aux déficients visuels	ACF
ASS. RIVAGE	44		Rendez-vous	15 janvier		ACF
REGARDS CROISÉS	44		Conférence	9 mai	La radicalisation	AP
ADAPEI 49	49	ADHERENT	Rendez-vous	11 janvier		AP
CEFRAS	49	ADHERENT	Conférence	23 septembre	Numérique et vulnérabilité sociale	IRo
MRF 85	85		Rendez-vous	7 janvier		SS
ADPA 85	85		Réunion	7 novembre	Citoyenneté	ACF/IRo
FONDATION GONNORD	85		Rendez-vous	9 février		AP/CB
MEDICOOP			Rendez-vous	15 septembre		SS
GÉOPOLITIQUE	44		Conférence	30 septembre	La crise des réfugiés	AP
OMEDIT		Rendez-vous	Rendez-vous	15 décembre	Prise en charge médicamenteuse du sujet âgé	ACF



PARTENAIRES FINANCIERS DE L'URIOPSS

PARTENAIRES PUBLICS :

DRJSCS des Pays de la Loire



Maison de l'Administration
Nouvelle – 9, rue R. Viviani – CS 46205 – 44262 NANTES CEDEX 02
<http://pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr>



ARS Pays de la Loire

17 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233 NANTES cedex 2
<http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr>



Conseil Régional

Hôtel de la région, 1 rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 9
<http://www.paysdelaloire.fr>

PARTENAIRES PRIVES :



AG2R LA MONDIALE

Ag2r La Mondiale

Région Bretagne – Pays de Loire – 24 bd de Beaumont – TSA 81515 – 35015 RENNES cedex
www.ag2rlamondiale.com



Crédit coopératif

42, boulevard Guist'hau – BP90215 – 44002 NANTES cedex 1
www.credit-cooperatif.coop



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE

Caisse d'Épargne

15, avenue de la Jeunesse – BP 127 – 44703 ORVAULT cedex
www.caisse-epargne.fr



Cegi alfa

21, rue Jules Verne – Z.I. Le Brézet – 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2
www.cegialfa.fr



Chorum

10 rue du Président Herriot – BP 10421 – 44004 NANTES cedex 04
www.chorum.fr



Société Générale

Groupe Loire Atlantique – 8 place royale – BP 64008 – 44040 NANTES cedex 01
www.societe-generale.fr



LES DÉMARCHES DE L'UNIOPISS

Année 2016

32E CONGRÈS DE L'UNIOPISS : PRÈS DE 1 300 PERSONNES PRÉSENTES !



Le 32e Congrès de l'Uniopss, qui s'est déroulé au Corum de Montpellier les 30, 31 mars et le 1er avril, a été un temps fort de mobilisation pour les acteurs du monde de la solidarité.

Privilégiant une approche prospective avec différents scénarios présentés en ouverture, ce congrès, marqué par une implication forte de l'Uniopss Grand Sud, a donné la parole à des experts, sociologues, économistes, philosophes, mais aussi à des acteurs de terrain, des personnes accompagnées, venues débattre ensemble des défis d'une société à réinventer.

Analyses et partages d'expériences ont nourri ce congrès qui a réuni 1 300 participants.

Après les discours d'accueil de Philippe Saurel, Maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, de Claudine Vassas Mejr, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Hérault et de Carole Delga, présidente de la région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, l'écrivain Marek Halter est intervenu en tant que grand témoin pour évoquer les dérives et les impasses de la société française, à la recherche de nouvelles références collectives.

Trois tables rondes ont permis ensuite d'ouvrir le débat sur les questions du lien social, de la citoyenneté, du développement social, des nouvelles formes d'accompagnement...

En parallèle, un Espace Agora, composé de multiples pôles d'expression, de réflexion et d'échange, a permis aux acteurs (bénévoles, professionnels, personnes accompagnées, partenaires...) de partager leurs expériences, de mettre en lumière leur engagement et leur capacité d'innovation.

Les 45 agoras ont abordé les thématiques les plus variées, allant de la laïcité à la question des CPOM obligatoires, en passant par l'économie collaborative, le développement durable dans le secteur social, médico-social et sanitaire, l'évaluation de l'utilité sociale, les questions RH, les modes de financement, les parcours, les conséquences de la métropolisation sur nos territoires ou encore l'usage du numérique.

Patrick Doutréigne, président de l'Uniopss, a conclu ce Congrès en invitant les associations à sortir des logiques de concurrence pour unir leurs forces, coopérer, co-construire, mais aussi savoir dire non collectivement lorsqu'un certain nombre de principes fondamentaux sont mis à mal.

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (dont le ministère couvre le champ de la vie associative) est intervenu en clôture du Congrès et, au cours de son allocution, a lu un message du Chef de l'Etat, dans lequel le Président de la République a notamment évoqué le rôle essentiel de l'Uniopss et des associations pour notre modèle social.

Patrick Kanner a souligné quant à lui l'importance de l'engagement face à la radicalisation, à la précarité et à "l'invisibilité sociale qui frappe les personnes". C'est d'ailleurs sous le signe de l'engagement qu'il portera le projet de loi pour l'égalité et la citoyenneté, qui sera présenté en Conseil des ministres le 13 avril prochain.

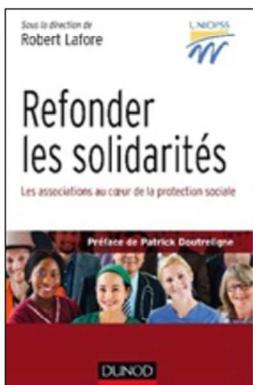
Les adhérents de l'Uniopss se sont ensuite retrouvés le 1er avril pour travailler concrètement sur les défis ayant émergé durant les deux premiers jours du Congrès, dans la perspective de la construction d'un projet de société.

Revivez le Congrès de Montpellier en vidéos ! une rétrospective en ligne de l'ensemble des séances plénières est à votre disposition. L'occasion de (re)vivre les temps forts de ce Congrès qui a permis de réfléchir, ensemble, aux défis à relever pour construire un nouveau projet de société.

www.congres2016.uniopss.asso.fr

PRISES DE POSITIONS

Refonder les solidarités : Les associations au cœur de la protection sociale



A l'occasion de son Congrès, l'Uniopss a publié chez Dunod un ouvrage intitulé "Refonder les solidarités - Les associations au cœur de la protection sociale".

L'évolution de la société est devenue tellement rapide qu'elle entraîne de multiples questions quant au présent et à l'avenir. Sommes-nous face à un changement lié à la mondialisation, à l'accélération de la communication, à la perte de repères et à la modification de certaines valeurs ? Et si la réponse était au contraire plus de solidarité ?

Cet ouvrage est le fruit d'un travail conduit par le Conseil de prospective de l'Uniopss pour lequel la prospective est plus qu'une méthode : il s'agit de s'impliquer dans la construction de la société, en refusant de se laisser enfermer dans le déterminisme et les contraintes, en construisant l'alternative, en opérant des choix. Il étudie trois questions clés : le devenir de la protection sociale, la recherche d'une nouvelle donne pour l'action des associations dans l'espace public, et enfin l'enjeu d'un centrage de l'intervention sociale sur la personne. L'articulation entre visions générales et analyses d'expériences veut apporter un enrichissement non seulement intellectuel, mais aussi pratique : dans un contexte paradoxal où semblent s'imposer des déterminismes massifs, et alors que l'on fait toujours plus appel à l'implication et à la créativité des acteurs de terrain, ces derniers inventent les voies de dépassement de cette tension qui semblent bien constituer la marque de l'époque.

La coopération : un levier pour faciliter l'innovation et le lien social dans les territoires

Depuis une dizaine d'années, la notion de « coopération » a émergé dans le secteur sanitaire, social et médico-social, jusqu'à devenir un enjeu incontournable. Et le réseau Uniopss-Uniopss a acquis une expertise par ses accompagnements et appuis techniques aux démarches de coopération engagées au sein et entre les associations sociales, médico-sociales et de santé. Dans ce sens, il a développé une méthodologie adaptée visant à accompagner les structures du secteur pour leur permettre de se saisir des opportunités ainsi offertes par cette évolution sociétale.

Un environnement socio-économique en pleine mutation renforce une telle nécessité : volonté de construire de nouvelles réponses et de s'adapter aux besoins sociaux sur un territoire, évolution du bénévolat et de l'engagement associatif, réglementation foisonnante requérant de plus en plus de compétences spécifiques, rationalisation de la gestion des équipements et des dispositifs, reconnaissance des nouveaux leviers liées à l'Économie sociale et solidaire, face à des besoins sociaux en augmentation et une contraction des financements publics.

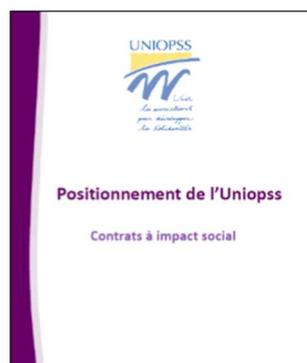
En mettant en œuvre des projets de coopération, les associations sociales, médico-sociales et de santé réaffirment leur place d'acteurs de l'accompagnement de qualité des publics vulnérables et de porteurs de réponses innovantes. En renforçant leur performance globale, les associations sont alors au cœur de l'innovation sociale. La coopération est donc un instrument de développement et de modernisation des associations du secteur social et médico-social.

[www : Fiche 88393](#)

L'Uniopss se prononce sur les contrats à impact social

Après un long travail avec ses adhérents, d'abord au sein d'une agora au congrès de l'UNIOPISS, puis au sein de la commission "modèles socio-économiques des associations", et enfin au sein des instances de gouvernance de l'Union, l'Uniopss s'est prononcée sur les contrats à impact social suite à l'appel à projet du gouvernement sur ce sujet. Pour l'Union, il devient de plus en plus manifeste que le progrès social comme économique ne résultera pas d'une financiarisation accrue de l'action sociale. C'est pourquoi, elle s'étonne de la précipitation gouvernementale à lancer l'appel à contrat à impact social (CIS) sans concertation préalable avec les acteurs de la société civile directement concernés et singulièrement, avec les associations de solidarité et le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

[www: Fiche 88356](#)



Rentrée Sociale 2016-2017 : Face au risque d'implosion de la société française, mobilisons-nous autrement !

Loi d'adaptation de la société au vieillissement, loi de modernisation de notre système de santé, lois relatives au droit des étrangers et à la protection de l'enfant... l'actualité législative en cette fin de quinquennat a été particulièrement dense et laisse parfois un sentiment d'inachevé, avec un manque de cohérence et d'ambition, des textes d'application qui tardent à voir le jour, et des moyens insuffisants malgré les priorités affichées...

Comme chaque année, l'Uniopss fait le point sur les aspects les plus saillants du paysage social. Et, une fois encore, la matière est abondante. Elle est traitée dans son intégralité dans la publication intitulée « Rentrée sociale : Enjeux politiques – budgets prévisionnels 2017 ».

[www : Fiche 87687](#)



ACTUALITÉS TRANSVERSALES

Fiscalité du secteur privé non lucratif

L'Uniopss reçue à l'Élysée

Le 14 avril, les acteurs privés non lucratifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux ont été reçus à l'Élysée. Au programme de cette rencontre : les désavantages fiscaux et sociaux du privé non lucratif au regard à la fois du secteur social et du secteur médico-social privé commercial (effet CICE non compensé ou neutralisé) et du secteur public sanitaire et médico-social (fiscalité locale, différentiel de charges sociales sur la retraite et le chômage). L'Uniopss a pointé le risque de développement d'une société à plusieurs vitesses : entre les publics : ceux qui peuvent payer, ceux qui peuvent être pris en charge par l'aide sociale et ceux qui n'ont ni les moyens de payer eux-mêmes mais sont trop « riches » pour être pris en charge ; entre les territoires : dans certains territoires "non-rentables" (trop ruraux ou trop pauvres), une éventuelle disparition du secteur privé non lucratif ne sera pas compensée par le secteur privé lucratif, conduisant de ce fait à une disparition des services et des emplois.

L'Uniopss salue la création du Crédit d'Impôt Privé Non Lucratif

L'APAJH, la CNAPE, la FEHAP, la FNARS, l'UNAPEI, UNICANCER et l'UNIOPSS saluent chaleureusement les parlementaires de toutes sensibilités politiques qui ont adopté cette nuit le Crédit d'Impôt Privé Non Lucratif annoncé par le Premier ministre le 7 octobre dernier. C'est un signe fort donné au monde associatif, des fondations et des mutuelles. L'engagement pris en séance par Christian Eckert de ne pas reprendre dans les budgets et tarifs des structures financées par la protection sociale le ballon d'oxygène apporté par le crédit d'impôt est aussi à saluer, donnant alors une pleine crédibilité aux annonces du Gouvernement. Cet engagement va très certainement faire aussi l'unanimité sur le terrain, puisqu'il permet de réduire les handicaps fiscaux et sociaux subis par le secteur privé non lucratif sanitaire, social et médico-social - vis-à-vis du secteur public ou du secteur privé de statut commercial - dans l'accomplissement de ses missions au service de la protection de l'enfant, des personnes malades, âgées, en situation de handicap ou de précarité.

[www : Fiche 88432](#)

Projet de loi Égalité et Citoyenneté

Echanges entre le rapporteur du texte et les adhérents de l'Uniopss

L'Uniopss a convié Razzy Hammadi, rapporteur général du projet de loi Égalité et Citoyenneté, à la conférence des adhérents nationaux de l'Union qui s'est tenue le 26 mai à Paris au siège de l'ANPAA. Après avoir remis le projet de loi à Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, Razzy Hammadi a présenté les principaux enjeux des trois titres de la loi : citoyenneté et émancipation des jeunes ; mixité sociale et égalité des chances dans l'habitat ; pour l'égalité réelle (lutte contre le racisme et les discriminations). Le texte comporte, selon les associations, un certain nombre d'avancées significatives, comme la possibilité, pour les préfets, de reprendre la main sur le contingent de logements quand la commune ne respecte pas ses obligations de création de logements sociaux. Les adhérents ont par ailleurs sensibilisé le rapporteur sur plusieurs questions touchant le champ des solidarités, comme l'accompagnement des pathologies chroniques ou le rôle des associations dans l'accompagnement à l'apprentissage de la langue française. Les associations ont notamment pointé un risque potentiel d'institutionnalisation de l'engagement. L'Uniopss restera vigilante, dans ce cadre, sur les modalités de mise en œuvre de la réserve citoyenne et du déploiement du service civique.

Réforme des minima sociaux

L'Uniopss auditionnée à l'Assemblée nationale

A la demande du député Christophe Sirugue, l'Uniopss (représentée par Bruno Grouès, conseiller spécial en charge de la lutte contre l'exclusion), le Secours Catholique et ATD Quart Monde ont été auditionnés le 9 février dernier à l'Assemblée nationale, dans le cadre du groupe de travail sur la réforme des minima sociaux (dont l'Uniopss est membre). Les associations ont présenté, au nom du collectif ALERTE, les principes qui doivent guider le gouvernement dans une réforme des minima sociaux.

Mesure de l'utilité sociale

L'Uniopss conviée au ministère de l'Économie

Le 8 mars, l'Uniopss a été conviée à une rencontre au ministère, autour de la mesure de l'utilité sociale et du lancement d'un appel à projet sur les investissements à impact social. L'Uniopss a fait part de son intérêt de voir se développer une réflexion permettant de dépasser l'évaluation basée uniquement sur le PIB et l'emploi. Elle a souligné que la vie associative, le bénévolat, le développement social n'étaient pas assez pris en compte dans l'analyse des actions mises en œuvre par les acteurs de l'ESS, les interlocuteurs publics ayant en effet trop tendance à privilégier le mieux disant économique.

Travail social

L'Uniopss partie prenante des évolutions

Le 6 juillet se réunissait pour la deuxième fois le Comité de concertation sur la mise en œuvre du plan d'action du travail social, présidé par François Soulage, porté par la DGCS en lien avec l'IGAS. Cette rencontre a été l'occasion pour l'Uniopss d'appeler le gouvernement à la vigilance sur le calendrier imposé de mise en œuvre des mesures du plan d'action pour qu'il puisse être réaliste. Cette réunion a fait le point sur les avancées de plusieurs mesures, notamment celle d'organiser le premier accueil social inconditionnel de proximité dans le cadre des schémas d'accessibilité des services au public, la mise en place d'un « référent de parcours » dans plusieurs départements en vue de proposer des premières évolutions réglementaires fin 2016, la reconnaissance du travail en réseau et l'analyse des pratiques dans le cadre d'une charte d'engagement des employeurs publics et privés. L'Uniopss a également participé à la première réunion du Haut Conseil du Travail Social (HCTS) qui devrait débattre des évolutions de la société pour pouvoir répondre au plus près aux attentes et besoins des travailleurs sociaux et des personnes accompagnées. L'Uniopss compte s'investir pleinement dans les futurs groupes de travail portant les chantiers actuels du HCTS : inscrire la définition du travail social dans le Code de l'action sociale et des familles, travailler sur le partage d'informations pour pouvoir poser des préconisations et des pistes d'actions, et réfléchir sur les modalités de participation des personnes accompagnées dans les instances.

Numérique

L'Uniopss se prononce sur le numérique

L'Uniopss a participé le 21 janvier à l'Assemblée plénière du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). L'un des axes de travail du CNIS est la transformation de l'économie par le numérique. Cela recouvre de nombreux enjeux. L'Uniopss a souligné que le flou entre le périmètre de l'économie collaborative et celui de la non-lucrativité était effectivement problématique. En outre, l'économie numérique recouvre les effets sociétaux que l'on peut déjà identifier en termes de fracture dans l'accès au numérique et dans l'emploi.

Santé

Positionnement

L'Uniojps pointe l'absence de mesures concrètes

Présente à la Grande Conférence de la Santé réunie le 11 février par Manuel Valls, l'Uniojps a rappelé les propositions qu'elle a soutenues, avec ses adhérents, durant les travaux préparatoires et au sein d'une contribution écrite commune. Deux idées fortes : lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé pour favoriser un égal accès de tous à la santé, et développer l'articulation entre les formations médicales, paramédicales, sociales et médico-sociales. Si l'Uniojps se réjouit d'avoir pu intervenir directement en séance, elle regrette, avec ses adhérents, le manque de mesures concrètes. [www : Fiche 85701](#)

Audition

Groupements Hospitaliers de Territoire : L'Uniojps a rencontré la rédactrice du rapport ministériel

Dans le cadre de l'approfondissement de son diagnostic des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), l'Uniojps a rencontré le 12 mars Jacqueline Hubert, directrice du Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble et corédactrice (aux côtés de Frédéric Martineau) du rapport national commandé par le ministère des Affaires sociales, de la Santé, et des Droits des femmes sur la mission GHT. Cet échange a conforté la conviction de l'Uniojps selon laquelle les GHT, nouveau dispositif mis en place par l'article 107 de la loi de modernisation de notre système de santé, constituent un outil dont les établissements sociaux et médico-sociaux peuvent se saisir afin de faciliter et fluidifier les parcours de santé des personnes.

L'Uniojps réfléchit au parcours de l'usager sur les territoires

L'Uniojps a participé, le 15 décembre dernier, à la réunion du groupe du Conseil national de santé mentale portant sur le parcours de l'usager et la territorialisation de la politique de santé mentale. L'objectif de cette rencontre était de travailler sur le projet de décret portant sur les projets territoriaux de santé mentale (PTSM) créés par l'article 69 de la loi Santé. Pour l'Uniojps, il est capital de prendre en compte la parole et les attentes des usagers. Le projet de décret devrait donc, selon elle, prévoir une consultation préalable de ces personnes. Si un diagnostic est réellement « partagé », il doit respecter les valeurs de primauté de la personne et de participation de tous.

Santé mentale : L'Uniojps a transmis des propositions à Ségolène Neuville

Plusieurs représentants de l'Uniojps ont été conviés le 7 avril, à une rencontre au ministère des Affaires sociales et de la Santé initiée par Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. Lors de cette audition, l'Uniojps a fait part de ses revendications sur le champ de la santé et a ensuite rédigé une note sur la santé mentale à l'attention de la ministre.

[www : Fiche 86370](#)

Colloque

Près de 150 personnes ont assisté au colloque qui s'est tenu le 10 novembre dernier à la Maison de la Magie de Blois sur le thème : « 2017 : quels défis pour la santé mentale ? ». Organisée par l'Uniojps, en partenariat avec Santé Mentale France et l'ADESM, avec le soutien de Ville de Blois, de la DGCS et de la région Centre-Val-de-Loire, cette rencontre a été l'occasion de poser les contours d'un plaidoyer pour impulser une nouvelle politique de santé mentale. Un temps fort de débats et de co-construction à l'approche d'échéances électorales majeures. [www : Fiche 87307](#)

Médico-social

Positionnement

PLFSS 2017 : le financement du secteur médico-social n'est pas une variable d'ajustement !

L'Uniojps a publié le 19 octobre un communiqué de presse accompagné d'une analyse du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2017 et d'amendements au texte, présenté en première lecture à l'Assemblée nationale. Dans un contexte marqué par la volonté de maîtrise de la dépense publique, l'Uniojps rappelle que le financement des établissements et services pour personnes âgées et personnes en situation de handicap (ce que l'on appelle communément « le secteur médico-social ») ne doit pas être une variable d'ajustement.

[www : Fiche 88195](#)

Réserves de la CNSA : 27 associations interpellent le Premier ministre

A l'occasion de discussions sur les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale 2017, 27 associations, unions, fédérations, membres du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (dont l'Uniojps), ont tenu une conférence de presse le 13 septembre. Ce rendez-vous fut l'occasion de rappeler que les réserves de la CNSA doivent être affectées exclusivement à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Une lettre ouverte a été adressée en ce sens au Premier ministre le 6 septembre dernier.

[www : Fiche 87722](#)

Loi ASV et LFSS 2016 : La confirmation de réformes inabouties et cloisonnées pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

La section sociale du CNOSS (Comité national de l'organisation sanitaire et sociale) s'est réunie le 7 juillet pour rendre un avis sur les projets de texte d'application de la loi ASV relatifs à la réforme de la tarification des EHPAD, au CPOM et à la réforme du cadre budgétaire et comptable des EHPAD et des établissements et services intervenant ou accueillant des personnes en situation de handicap. L'Uniojps a notamment regretté que les concertations aboutissent à des textes complexes, imprécis et surtout ne limitant pas le reste à charge des personnes accueillies en EHPAD. S'agissant du secteur du handicap, le constat est tout aussi alarmant. Le principe de libre affectation des résultats n'est effectivement, en l'état des textes, pas consacré. Par ailleurs, l'Uniojps a pointé la désarticulation des réflexions, des chantiers menés, marquée par l'absence répétée de concertation des acteurs du secteur du handicap sur des textes d'application de la loi ASV soumis à la concertation dans le champ des personnes âgées depuis déjà plusieurs mois. Elle a ainsi rendu un avis globalement défavorable sur lesdits projets de texte.

[www : Fiche 87191](#)

Contribution du réseau Uniojps-Uniojps aux projets de décret et d'arrêtés d'application de la loi ASV relatifs à l'obligation de signalement des dysfonctionnements et événements graves au sein des ESMS

L'article 30 de la loi ASV consacre et étend l'obligation de signalement des événements et dysfonctionnements graves à l'ensemble des établissements, services, lieux de vie et d'accueil soumis à autorisation ou à déclaration. Tous ces établissements devront désormais informer les autorités administratives compétentes de tout dysfonctionnement grave dans leur gestion ou leur organisation susceptible d'affecter la prise en charge des usagers, leur accompagnement ou le respect de leurs droits et de tout événement qui aurait pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des personnes prises en charges ou accompagnée (Nouvel art. L331-8-1). [www : Fiche 86668](#)

Handicap

Mobilisation

Plafonnement des tarifs en ESAT : L'Uniopss reste mobilisée !

Dans une décision rendue le 7 avril dernier, relative à la campagne tarifaire 2014, le Conseil d'Etat a fait droit à la demande de plusieurs organisations, dont l'Uniopss, en annulant l'application des tarifs plafonds aux ESAT couverts, à l'avenir, par un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). A l'heure de la généralisation des CPOM dans le secteur médico-social, cette décision apporte des garanties aux gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux qui se préparent à entrer en négociation avec leurs financeurs. Pour autant, la mobilisation continue. Les 10 organisations signataires (ADAPT, APF, APTÉ, ENTRAIDE UNIVERSITAIRE, Fédération des APAJH, FEGAPEI, FEHAP, Œuvre Falret, Unapei et Uniopss) demandent que des actions concrètes et structurantes soient engagées dès à présent pour soutenir les ESAT qui accompagnent 170 000 travailleurs handicapés. Elles renouvellent auprès de la Ministre, Ségolène Neuville, leur demande de concertation.

[www: Fiche 86338](#)

Réforme de la tarification des ESSMS - Handicap : L'Uniopss intervient au Comité stratégique SERAFIN-PH

L'Uniopss a été conviée par Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat en charge des Personnes âgées et de la Lutte contre l'exclusion, à participer le 21 janvier au ministère des Affaires sociales, au Comité stratégique SERAFIN-PH. L'objectif de cette rencontre était de stabiliser les nomenclatures de besoins et de prestations du projet SERAFIN-PH et de présenter le programme pour 2016 sur la réforme de la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) dans le domaine du handicap. L'Uniopss s'est interrogée sur la place des départements dans cette réforme de la tarification. Elle s'est inquiétée par ailleurs des délais serrés qui risquent de ne pas laisser aux acteurs de terrain suffisamment de temps pour s'approprier le contenu de ce projet de réforme. Enfin, elle a rappelé qu'il ne fallait pas que la réforme oublie les personnes accompagnées. L'Uniopss restera mobilisée dans le groupe technique national SERAFIN-PH, lequel va suivre la mise en place de ces chantiers, et, à terme, de la réforme des ESSMS dans le champ du handicap.

[www: Fiche 85508](#)

Concertation

L'Uniopss participe à la Conférence Nationale du Handicap 2016

Le 19 mai 2016, l'Uniopss a participé à la Conférence Nationale du Handicap organisée à l'Elysée. L'enjeu de cette Conférence Nationale du Handicap 2016 consistait à illustrer ce que pourrait être une société inclusive dans les principaux domaines de la vie des personnes en situation de handicap : le logement, l'emploi et la scolarité autour du projet « une réponse accompagnée pour tous ».

L'Uniopss participe au Comité interministériel

L'Uniopss, a été conviée à participer au deuxième Comité Interministériel du Handicap (CIH), le 2 décembre. Parmi les nombreuses mesures de la nouvelle feuille de route du Comité Interministériel du Handicap : la suppression de la barrière d'âge de 75 ans pour le bénéfice de la Prestation de Compensation du Handicap pour les personnes qui y étaient éligibles avant 60 ans ; la prise en compte des besoins liés au handicap psychique, cognitif ou mental dans les critères d'éligibilité de la prestation de compensation du handicap (PCH) ainsi que la création des aides à la parentalité dans le cadre de la PCH ; un observatoire de l'habitat inclusif devrait voir le jour.

Personnes âgées

Concertation

Evolution de la tarification des EHPAD

Le 21 janvier, Rémi BOURDU, directeur de cabinet de Laurence ROSSIGNOL, recevait les unions et fédérations, dont l'UNIOPISS, pour lancer une concertation sur les modalités d'élaboration des dispositions réglementaires budgétaires et comptables pour la tarification des EHPAD, en application de l'article 58 de la loi Adaptation de la société au vieillissement. Celui-ci acte notamment les CPOM obligatoires.

Les fédérations membres de ce groupe de travail, ont accueilli favorablement cette invitation à réfléchir, ensemble, à la simplification des modalités d'allocations des ressources aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

A l'issue de cette réunion, AD-PA, l'ANCHL, la Croix Rouge, la FEHAP, la FNADEPA, la FNAQPA, la Mutualité, l'UNCCAS et l'UNIOPISS ont tenu à faire part de leurs inquiétudes partagées, tant sur les modalités de concertation et de travail sur les projets de textes, que sur les premières propositions qui nous ont été présentées.

[www : Fiche 85553](#)

Aide à domicile

Rendez-vous

Refondation des services à domicile : L'Uniopss participe à un COPIL au cabinet de Laurence Rossignol

Le 2 février 2016, l'Uniopss participait, avec les associations, fédérations et unions du secteur de l'aide à domicile, au COPIL national de refondation du domicile au cabinet de Laurence Rossignol. L'objectif était de faire le point sur la mise en oeuvre de la loi Adaptation de la société au vieillissement (ASV), notamment la réforme de l'APA à domicile (qui entrera en vigueur le 1er mars 2016), et de présenter les résultats très attendus de l'étude des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile, ainsi que des facteurs explicatifs de leurs coûts. L'Uniopss a salué la présentation des résultats de l'enquête des coûts du domicile, sans pour autant se satisfaire d'une étude réalisée sur un faible échantillon et ne permettant pas d'analyser l'impact d'éléments majeurs tels que les coûts sur la qualité du service rendu ou encore les fractionnements des plans d'aide, des heures d'interventions, favorisant les heures improductives. L'Union se mobilisera dans le cadre des travaux d'élaboration du « guide repère des services à domicile », qui portera sur l'efficacité des services, la formation, la qualification, les plans d'aide et la question de leurs fractionnements. Le problème de fond reste toutefois la question du financement des services. Il sera, en ce sens, nécessaire de s'accorder, en amont de ces travaux, sur les résultats attendus et sur les vecteurs nécessaires (législatifs, réglementaires, ...) afin d'aboutir à une véritable refondation du secteur du domicile.

Guide de Gestion Budgétaire Social et Médico-Social

À destination des responsables associatifs, le guide de gestion budgétaire social et médico-social du réseau UNIOPISS/URIOPSS, présente toutes les clefs de la gestion, des budgets prévisionnels, des comptes administratifs, des CPOM et de la tarification pour l'établissement.

www.guide-gestion.fr



Insertion - Exclusion

Communiqué de presse

Plan de lutte contre la pauvreté : Le bilan mitigé du Collectif ALERTE

Le collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a tenu une conférence de presse le 17 février afin de faire le bilan de trois années de plan de lutte contre la pauvreté et formuler un certain nombre de propositions. François Soulage, président d'ALERTE, a évoqué certaines avancées, comme la revalorisation de certaines prestations (dont le RSA) qui ont permis au Plan de jouer un rôle "d'amortisseur de crise". Toutefois, il a souligné que ce plan n'avait pas permis de "changer fondamentalement la situation des plus fragiles". Des insuffisances et des retards ont été particulièrement pointés en matière d'emploi, d'hébergement et de logement. "Il reste encore 14 mois à ce gouvernement, nous aimerions bien qu'il y ait des accélérations sur un certain nombre de points", a indiqué François Soulage.

[www : Fiche 85740](#)

Menace sur le financement du RSA : Les associations du Collectif ALERTE se mobilisent !

Alors que près d'1,7 million de personnes, parmi les plus pauvres, perçoivent le RSA, les associations de solidarité déplorent l'incapacité de l'Etat et des départements à trouver un compromis sur le financement de cette allocation de solidarité nationale. Les associations réunies au sein du Collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, rappellent que le RSA constitue pour les plus fragiles, le dernier filet de protection sociale pour les personnes qui disposent de moins de 524 euros par mois pour tenter de vivre dignement.

Socle européen des droits sociaux : une opportunité pour consolider et améliorer la protection sociale au sein des Etats membres de l'Union Européenne

L'Uniopss et EAPN France ont répondu à la consultation lancée par la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux. Les deux organisations ont voulu donner un contenu concret à ce socle pour qu'il contribue à améliorer la vie quotidienne des citoyens européens. L'Uniopss et EAPN France plaident notamment pour la mise en place d'une protection sociale pour les Etats membres qui n'en bénéficient pas et le renforcement de celle-ci dans les autres Etats. Dans une Europe récemment bousculée par le Brexit et la montée des partis extrêmes et dans un contexte où la protection sociale est menacée, la mise en place d'un socle européen des droits sociaux s'impose plus que jamais. Rappelons qu'en Europe, 1 européen sur 4 est en risque de pauvreté, soit 119 millions de personnes, et que plus de 20 millions de personnes sont au chômage. Renforcer la dimension sociale du projet européen est donc apparu indispensable à Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, qui a initié cette vaste consultation publique.

[www : Fiche 88770](#)

Le guide de l'employeur associatif

Le Guide de l'employeur associatif sanitaire et social propose : 47 études thématiques, plus de 250 modèles de documents directement exploitables (contrat, lettre, etc.) et intègre 7 conventions collectives, et 2 branches professionnelles.

www.guide-employeur.fr



Rendez-vous

Bilan de 3 années du Plan Pauvreté : Le Collectif ALERTE reçu à Matignon

Le Collectif ALERTE a rencontré le 9 mars dernier à Matignon le conseiller social du Premier ministre, Pierre Pribile, ainsi que la directrice du cabinet de Ségolène Neuville, Laurence Lefèvre afin de débattre du bilan d'ALERTE sur les trois premières années du plan de lutte contre l'exclusion. Le collectif ALERTE, dans un communiqué de presse du 16 mars, a noté toutefois avec satisfaction que trois de ses demandes avaient été prises en compte dans les annonces faites autour de la loi El Khomri par le Premier ministre, le 14 mars. La garantie Jeunes va devenir un droit universel, le besoin d'un abondement de 400 heures pour le CPF des travailleurs les plus éloignés de l'emploi est enfin reconnu et une nouvelle possibilité de dotation du CPA sera liée à l'engagement citoyen.

Santé des populations fragilisées : L'Uniopss rencontre Ségolène Neuville

Le Collectif ALERTE et l'Uniopss ont été conviés le 7 avril, avec d'autres représentants associatifs, à une rencontre au ministère des Affaires sociales et de la Santé. L'Uniopss a évoqué la fusion de l'Aide Médicale d'Etat et de la protection maladie universelle (PUMa). Elle a exprimé le souhait que la CMUC soit au moins au niveau des minima sociaux (AAH, ASPA) et que les opérateurs historiques de la prévention (PMI, centres de planification), oubliés par la loi de rénovation du système de santé, retrouvent la place qui leur est due au sein de celui-ci. Elle a également insisté sur la nécessité de décloisonner les silos de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale et de renforcer la lutte contre les refus de soins.

Positionnement

Réforme des minima sociaux : Des préconisations à mettre en oeuvre

Prévu dans la feuille de route 2015-2017 du plan pauvreté, un groupe de travail sur l'amélioration des minima sociaux a été lancé fin 2015 sous le pilotage du député Christophe Sirugue. Celui-ci a remis son rapport au Premier ministre le 18 avril. Le collectif ALERTE (animé par l'Uniopss), la FNARS, le Secours catholique, Emmaüs France, Coorace, ATD Quart-Monde, l'APF et le MNCP ont participé au groupe de travail et saluent la qualité du rapport. Ces associations considèrent que celui-ci comporte des propositions capables d'apporter des éléments de réponse forts à plusieurs enjeux majeurs de l'amélioration des minima sociaux.

[www : Fiche 86333](#)

Plan de réduction des nuitées hôtelières : L'Uniopss associée au bilan d'une année de mise en oeuvre

L'Uniopss a participé au Copil sur la réduction des nuitées hôtelières le 6 avril. L'objectif était de faire le bilan de la réalisation d'une année de plan de réduction des nuitées hôtelières. Il est apparu que la progression de la consommation hôtelière ralentissait, passant de +27 % entre 2013 et 2014 à +17,5 % entre 2014 et 2015 (même si l'augmentation en valeur absolue demeure). De même, toutes les créations d'alternatives aux nuitées hôtelières sont en augmentation en avril par rapport à décembre 2015. Les participants associatifs à la réunion ont souligné que les 2 300 places d'hébergement pérennisées à la fin de l'hiver constituaient un effort intéressant, que l'évaluation sociale des personnes à l'hôtel progressait, mais que les tensions demeuraient sur les territoires et que le taux de croissance faible des résidences sociales était problématique.

Enfance - Famille - Jeunesse

Positionnement

Accueil des jeunes enfants : L'Uniopss salue le rapport de Sylviane Giampino

L'Uniopss a été conviée le 9 mai à la remise du rapport de Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue de la petite enfance, fixant des orientations pour l'accueil des jeunes enfants afin de favoriser leur développement complet. L'Uniopss, a participé au Comité de pilotage de cette mission. De nombreuses recommandations rejoignent les préoccupations de l'Uniopss, qui restera vigilante sur leur mise en œuvre dans le cadre du plan d'action annoncé par Laurence Rossignol. Plusieurs points méritent néanmoins de prolonger la réflexion, notamment sur le sujet des microcrèches et des maisons d'assistants maternels.

Scolarisation précoce : L'Uniopss conviée au ministère de l'Education Nationale

L'Uniopss a participé à une rencontre organisée au ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette réunion avait pour objectif d'informer les acteurs nationaux sur la campagne que va lancer le gouvernement pour promouvoir la scolarisation précoce des enfants auprès d'un certain nombre de familles. Le gouvernement souhaite en effet offrir d'ici 2017, sur les territoires prioritaires de l'Education Nationale, de nouvelles places pour les enfants de deux à trois ans. L'Uniopss a notamment souligné le rôle innovant des associations sur cette question et l'implication croissante de l'Union sur le champ de la petite enfance.

Démantèlement de la jungle de Calais : L'Uniopss signataire d'un courrier au gouvernement

Dans un courrier en date du 23 février, signé par plusieurs personnalités et organisations, le président de l'Uniopss a interpellé le gouvernement sur le démantèlement de la jungle de Calais. "Nous pourrions nous en réjouir si cette évacuation correspondait à une réponse digne des pouvoirs publics à cette question qui nous est posée depuis des années. Hélas de nouveau la réponse est sécuritaire à court terme et ne fait que reporter les problèmes en les empiétant..."

[www : Fiche 85789](#)

Rendez-vous

Réorientation des mineurs isolés étrangers : L'Uniopss associée à la remobilisation du Comité de suivi

Le 7 mars l'Uniopss a participé à une réunion au ministère de la Justice ayant pour objectif de remobiliser le comité de suivi de la cellule nationale de réorientation des mineurs isolés étrangers (MIE). Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'actualité législative, de faire le bilan de l'activité de la cellule et de lancer le troisième exercice du dispositif de répartition nationale des MIE.

Protection judiciaire de la jeunesse : L'Uniopss partie prenante d'actions conduites par la DPJJ

Le 22 mars, l'Uniopss a participé au Comité de pilotage national des centres éducatifs fermés (CEF) réuni par la directrice de la PJJ. L'objectif était d'évoquer les avancées du plan d'action mis en place à la suite de la publication de rapport de l'IGAS et de l'IGSJ sur ce dispositif.

Protection de l'enfance : L'Uniopss associée à la rédaction du décret "protocole de prévention"

L'Uniopss a participé le 14 avril dernier à la DGCS, à un groupe de travail dédié à la rédaction du décret "protocole de prévention" prévu par la loi du 4 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. Cette loi prévoit de redonner toute sa place à la prévention, en mettant l'accent sur la gouvernance. Le chapitre II du titre Ier du livre Ier du code de l'action sociale et des familles est ainsi complété par un article L.112-5 qui instaure la mise en place de protocoles de prévention sur chaque département, sous le pilotage du président du conseil départemental. Dans le cadre de la rédaction du décret d'application prévu par la loi, plusieurs questionnements ont été soulevés par le groupe de travail : les finalités et la définition des protocoles de prévention ; les modalités de mise en œuvre de ces protocoles ; le périmètre de la prévention et les acteurs concernés ; l'articulation des protocoles avec les outils de gouvernance locale existants. L'Uniopss a souhaité mettre l'accent sur le rôle et la complémentarité du « protocole » par rapport aux outils préexistants, notamment les schémas départementaux médico-sociaux et les schémas de services aux familles, en cours de réalisation sur plusieurs départements.

Prévention spécialisée : L'Uniopss auditionnée à l'Assemblée nationale

Le 5 septembre, l'Uniopss a été auditionnée à l'Assemblée nationale sur l'avenir de la prévention spécialisée. Elle avait répondu à l'invitation du président et de la rapporteure de la mission d'information sur ce champ, qui a considérablement évolué en 70 ans. L'Uniopss a fait part de son inquiétude quant à la diminution du nombre de structures et de territoires d'intervention, alors que les besoins augmentent. L'entrée des municipalités dans le cercle des financeurs ne représente pas, en l'espèce, un apport financier conséquent. Sur le sujet des missions, l'Uniopss a indiqué que les actions menées par la prévention spécialisée sont très diverses, adaptées en fonction des problématiques territoriales, en notant que cette prévention est la clé de voûte de nombreux partenariats interinstitutionnels. Enfin, l'Uniopss a rappelé le besoin de clarification des modalités d'accompagnement et d'encadrement du dispositif.

A VENIR EN 2017

L'UNIOSS propose son projet de société aux candidats à la présidentielle

A l'occasion de l'élection présidentielle, l'Uniopss présentera lors d'un colloque, son projet de société pour les années à venir et les réactions des représentants de 4 candidats. Une contribution ambitieuse, dans laquelle la solidarité occupe une place centrale.

L'UNIOSS ENTRE EN CAMPAGNE pour dessiner un avenir nouveau [www : Fiche 89519](#)

Acteurs innovants, au cœur des réalités sociales, les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie. Dans ce secteur à fort investissement humain, elles contribuent, grâce à leur créativité et leur proximité avec les personnes les plus vulnérables, à la construction de politiques ambitieuses. À la veille d'élections présidentielle et législatives décisives pour l'avenir de notre pays, elles se mobilisent pour porter un véritable projet de société incarnant leur vision et leurs priorités.

1947 - 2017 : La Solidarité n'a pas d'âge



PUBLICATIONS

L'actualité de l'Uniopss est à retrouver tout au long de l'année dans la revue **UNION SOCIALE**

- Janvier - N° 293 **Développement durable : une réalité ?**
- Février - N° 294 **Service civique : le défi de la cohésion sociale**
- Mars - N° 295 **Défi du vieillissement : une loi suffira-t-elle ?**
- Avril - N° 296 **La solidarité à l'ère numérique**
- Mai - N° 297 **Ensemble, préparons l'avenir !**
- Juin - N° 298 **Vers un monde accessible ?**
- Août - Septembre - N° 299 **L'engagement remède de la crise ?**
- Octobre - N° 300 **Le défi de la mixité sociale**
- Novembre - N° 301 **Migrants : et si on changeait les regards ?**
- Décembre - N° 302 **Le non-recours, un phénomène de l'ombre**

Union Sociale, le mensuel du réseau UNIOPISS-URIOPSS

Union Sociale est le mensuel du réseau UNIOPISS-URIOPSS. Il informe sur les actions de plaidoyer de l'Uniopss, apporte des analyses de fonds sur l'actualité du secteur et présente, sur les enjeux et thèmes du moment, les positions du réseau. Toujours plus proche des préoccupations des secteurs sanitaire social et médico-social, Union Sociale vous propose : une analyse approfondie de l'actualité, un large éventail d'innovations sociales et de nombreux reportages de terrain au cœur de la réalité associative.



Retrouvez **l'Uniopss en actions** une lettre d'information envoyée toutes les deux semaines, qui présente les actions et les prises de position de l'Uniopss. Ce support électronique a pour vocation de vous informer régulièrement des démarches, prises de position et initiatives de l'Uniopss au service de ses adhérents. Des actions qui témoignent de manière concrète du rôle de l'Uniopss pour unir, défendre et valoriser les acteurs non lucratifs de solidarité, engagés aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.



[www : Fiche 81265](http://www.uriopss-bretagne.asso.fr)

Depuis 2009, le document « Les démarches de l'UNIOPISS » est réalisé par l'URIOPSS Bretagne à l'occasion de son Assemblée Générale. Il rassemble les actualités de l'UNIOPISS, rendez-vous, communiqués de presse, articles publiés dans la revue UNION SOCIALE ou sur la plateforme électronique du réseau UNIOPISS-URIOPSS.

www.uniopss.asso.fr ou www.uriopss-bretagne.asso.fr

Union Régionale
Interfédérale
des Organismes Privés
Sanitaires et Sociaux
à but non lucratifs



203 G, avenue Patton - BP 20219
35702 Rennes Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52
uriopss@uriopss-bretagne.asso.fr

www.uriopss-bretagne.asso.fr